



Suivi des impacts socio-économiques de la COVID-19 sur les ménages nationaux et réfugiés à Djibouti

Résultats de la troisième vague d'enquête
(Collectée du 20 Décembre 2020 au 2 Février 2021)

Mai 2021

Le rapport a été préparé par Bilal Malaeb, Anne Duplantier et Romeo Jacky Gansey, de la Banque Mondiale; Sekou Tidani Konate et Omar Abdoukader de l'INSD; Jeff Tanner et Harriet Mugeru du JDC.

L'équipe souhaiterait remercier les équipes de l'Institut National de la Statistique de Djibouti (INSD) pour leur excellente collecte de données, le Ministère des Affaires Sociales et des Solidarités (MASS) pour avoir partagé les données du registre social avec l'INSD. L'équipe est également reconnaissante au Joint Data Center on Forced Displacement (JDC) de la Banque mondiale et du HCR, qui ont soutenu l'effort de collecte de données des ménages réfugiés à Djibouti.

Résumé Exécutif

La troisième vague de collecte de données sur les impacts socio-économiques de la pandémie de COVID-19 à Djibouti, menée du 20 Décembre 2020 au 02 Février 2021, a suivi les ménages nationaux urbains basée sur les deux vagues précédentes de collecte de données ainsi qu'un sous-échantillon de remplacement. Ce cycle comprend également un sous-échantillon de réfugiés, couvrant les réfugiés urbains et ceux vivant dans des villages de réfugiés.

La reprise économique à Djibouti continue de suivre une tendance positive. Les soutiens de famille des ménages djiboutiens continuent de revenir au travail. Seuls 4 % de ceux qui travaillaient avant la pandémie ne travaillaient pas au moment de l'enquête. Même en comptant ceux qui ne travaillaient pas avant la pandémie, 83 % de tous les soutiens de famille des ménages nationaux travaillent aujourd'hui, poursuivant ainsi les fortes tendances des deux premières vagues. Le nombre de ressortissants ayant un emploi rémunéré est passé de 22 % à 76 % au cours de cette période, et seuls 9 % de ceux qui travaillent actuellement déclarent travailler moins que d'habitude.

Les travailleurs djiboutiens travaillent aussi plus, mais pour un salaire moindre. Seul un soutien de famille djiboutien sur cinq travaille moins qu'avant la pandémie ou ne travaille pas du tout. Cependant, la moitié de ceux qui ont travaillé moins que d'habitude n'ont reçu aucun salaire lors de la troisième vague – 53 % contre 35 % lors de la deuxième vague - et ils sont moins nombreux à avoir reçu un paiement partiel par rapport aux vagues précédentes. Les ménages pauvres étaient plus susceptibles de n'avoir reçu aucune rémunération pour le travail effectué.

Les réfugiés vivant dans des villages de réfugiés sont confrontés à des conditions d'emploi plus défavorables que celles des réfugiés et autres résidents des zones urbaines. Ils étaient moins susceptibles d'avoir un emploi avant la COVID-19, plus susceptibles de perdre leur emploi pendant la pandémie, et ne montrent pas les mêmes signes de reprise. Environ deux tiers (68 %) des soutiens de famille réfugiés en milieu urbain travaillaient au moment de l'enquête et 7 % de ceux qui travaillaient avant la pandémie sont actuellement sans emploi. En comparaison, moins de la moitié (49 %) des soutiens de famille réfugiés vivant dans des villages de réfugiés travaillent actuellement, et 16 % ne travaillent plus par rapport à la période pré-COVID-19. Un quart (25 %) des réfugiés urbains et 35 % des réfugiés vivant dans des villages de réfugiés ne travaillent ni maintenant ni avant la pandémie, et près d'un tiers (29 %) de ces derniers qui travaillent déclarent travailler moins que d'habitude. En outre, la concentration des soutiens de famille réfugiés dans le secteur informel (87 %) souligne la précarité de leurs moyens de subsistance.

La participation des femmes au marché du travail diffère entre les populations nationales et réfugiées. Dans l'échantillon national, les ménages dont le soutien de famille est une femme sont légèrement plus susceptibles de trouver un emploi que ceux dont le soutien de famille est un homme. Cependant, parmi les ménages de réfugiés, les femmes soutiens de famille sont nettement moins susceptibles de travailler que les hommes. Si les femmes soutiens de famille contribuent moins au revenu du ménage, leurs enfants sont plus susceptibles d'avoir mangé trois repas par jour la semaine précédant l'enquête.

La sécurité alimentaire des réfugiés basés dans les villages de réfugiés est inférieure à celle des réfugiés urbains et des nationaux. Si les réfugiés des villages de réfugiés sont plus nombreux que les réfugiés urbains à déclarer que leurs enfants ont pris trois repas par jour la semaine précédant l'enquête, ils sont nettement plus susceptibles d'avoir sauté un repas au cours des 30 derniers jours. De manière significative, bien que 82 % des ménages nationaux et 86 % des réfugiés urbains aient un score acceptable en matière de consommation alimentaire, cela concerne seulement 47% des ménages de réfugiés basés dans des villages de réfugiés. L'accès des ménages nationaux aux produits de base, y compris les produits alimentaires et les médicaments de base, continue de s'améliorer, et les réfugiés urbains font état de niveaux d'accès similaires. Cependant, l'accès des réfugiés vivant dans des villages de réfugiés aux biens de base est nettement moins bon que celui de leurs homologues urbains.

À Djibouti, les filets de sécurité jouent un rôle important dans la protection des plus vulnérables, en particulier des réfugiés. Les programmes d'aide publique restent une source importante de revenus pour 41 %

des ménages nationaux. Pour les ménages réfugiés, les trois principales sources de revenus sont l'aide des OINGs (88 % dans les villages de réfugiés et 62 % dans les zones urbaines), l'aide de la famille/d'amis et les transferts de fonds (36 % et 58 %) et l'aide du gouvernement (20 % et 56%). On observe une plus faible proportion de ménages ayant une mauvaise consommation alimentaire parmi ceux qui reçoivent une aide alimentaire, en particulier pour les réfugiés vivant dans les villages de réfugiés.

La réceptivité aux vaccins COVID-19 en prévision de leur arrivée à Djibouti était généralement élevée. En effet, 73 % des ménages nationaux et 85 % des ménages de réfugiés ont déclaré qu'ils accepteraient un vaccin reconnu comme sûr et efficace. Les réfugiés urbains et ceux vivant dans des villages de réfugiés sont tout aussi susceptibles d'être réceptifs aux vaccins.

INTRODUCTION



Près d'un an après l'enregistrement du premier cas de COVID-19 à Djibouti, le rythme de l'infection a ralenti¹. Au 5 mars 2021, on comptait plus de 6 100 cas et 63 décès liés au COVID-19 (OMS), mais le taux quotidien de cas détectés reste très faible. Ayant initié un confinement en avril 2020, le pays avait levé la plupart des mesures restrictives à la fin du mois de mai 2020. Cependant, les impacts potentiels de la pandémie et des mesures de santé publique sur le bien-être des ménages à Djibouti pourraient perdurer. Les deux premières vagues de cette enquête, qui ne comprenaient que l'échantillon national, ont révélé les effets négatifs de la pandémie sur le bien-être des ménages, spécifiquement en termes d'emploi des soutiens de famille, d'accès aux biens et services, ainsi que d'insécurité alimentaire. Alors que l'accès aux produits de base s'est amélioré depuis la première vague, la deuxième vague a montré une insécurité alimentaire persistante.

La troisième vague de cette enquête COVID-19 visait à suivre les ménages qui avaient été interrogés lors des deux premiers cycles de collecte de données, ainsi qu'un sous-échantillon de remplacement. La nouveauté de cette vague est un sous-échantillon de ménages réfugiés, qui comprend des réfugiés et des demandeurs d'asile d'autres pays. L'objectif est d'identifier les tendances de la reprise depuis le début de la crise COVID-19 selon six thèmes : activités économiques, moyens de subsistance et mécanismes d'adaptation aux chocs, filets de sécurité, accès aux biens de base, accès aux services et insécurité alimentaire.

Le troisième cycle de collecte de données sur le suivi des impacts socio-économiques de la pandémie COVID-19 a eu lieu entre le 20 décembre 2020 et le 2 février 2021, et visait à suivre les ménages de l'échantillon national qui avaient été interrogés lors des deux premiers cycles de collecte de données, avec un sous-échantillon de remplacement, ainsi qu'un sous-échantillon de ménages de réfugiés² ajouté spécifiquement lors de cette vague. L'objectif de cette étude est d'identifier les tendances des activités économiques et des moyens de subsistance, l'accès aux biens et services de base, l'insécurité alimentaire, les filets de sécurité et les mécanismes pour faire face aux chocs depuis la COVID-19.

Dans ce rapport, le sous-échantillon djiboutien tiré du registre social national est appelé "ménages nationaux", et le sous-échantillon de réfugiés et de demandeurs d'asile tiré des registres du HCR et identifié par l'Institut National de la Statistique de Djibouti (INSD) lors d'un exercice de recensement en 2019 est appelé "ménages de réfugiés" (voir l'encadré 3 pour une description de l'échantillon de réfugiés). Les données sont recueillies au téléphone par l'INSD, et les informations sur les ménages et les soutiens de famille sont fournies par un répondant adulte³ au sein du ménage. La stratégie d'échantillonnage de l'échantillon national reste la même que lors des vagues précédentes et l'échantillon de réfugiés est limité à ceux de l'exercice de recensement de 2019 qui ont un numéro de téléphone (voir l'encadré 1 pour une description de la stratégie d'échantillonnage

¹ Alors que le taux quotidien de cas de COVID-19 à Djibouti était faible et en baisse depuis août 2020 jusqu'à la fin de la troisième vague de collecte de données, il a connu une augmentation régulière depuis février 2021.

² L'échantillon de personnes réfugiées comprend à la fois des ménages de réfugiés et de demandeurs d'asile. L'objectif est de construire un ensemble de données longitudinales sur les ménages de réfugiés dans une quatrième vague prospective de collecte de données.

³ L'enquêteur cherche de préférence à interroger le répondant des vagues précédentes pour les ménages du panel, et le chef de ménage ou le membre du ménage le plus proche pour les ménages de remplacement et de réfugiés.

L'ENQUÊTE TÉLÉPHONIQUE



et des pondérations, et l'encadré 3 pour une description de la base de sondage des réfugiés). Les résultats de l'échantillon national sont représentatifs de la population urbaine du pays (à l'exception du quintile supérieur de richesse). Ainsi, lorsqu'il est question de ménages, soutiens de famille ou répondants nationaux dans ce rapport, il s'agit de citoyens. Notamment, 70 % de la population nationale de Djibouti vit dans des zones urbaines (selon le recensement de la population de 2009). L'échantillon de réfugiés est représentatif de la population de réfugiés et de demandeurs d'asile à Djibouti qui vit dans les villages de réfugiés d'Ali Addeh, Holl Holl et Markazi, ainsi que Djibouti-Ville.⁴ Bien que le plan d'échantillonnage n'offre pas une puissance statistique suffisante pour désagréger par site de camp, l'hétérogénéité concernant plusieurs caractéristiques justifie la segmentation de l'analyse entre les trois sous-échantillons - national, réfugié urbain et réfugié vivant dans des camp (voir Tableau A3.3 dans l'encadré 3). Par conséquent, lorsque la taille de l'échantillon le permet, le sous-échantillon de réfugiés est désagrégé⁵ par lieu de résidence, avec 184 ménages urbains (33% des réfugiés) et 380 ménages basés dans des villages de réfugiés (principalement ruraux) (67% des réfugiés).

Le taux de réponse moyen de l'ensemble de l'échantillon est de 69,7 % (Tableau 2.1), avec un taux de réponse plus élevé pour les ménages nationaux que pour les ménages de réfugiés (respectivement 74,3 % et 60,5 %), et de la variation géographique pour l'échantillon national. Le taux de réponse parmi les ménages précédemment interviewés (dans la vague 2) est de 80,8 % (voir l'encadré 2 pour l'analyse de l'attrition et la composition de l'échantillon par statut du panel).

Tableau 2.1 : Taux de réponse à l'enquête – Échantillon national et réfugié

	Nombre d'interviews réussies	Taux de réponse (%)
Échantillon entier	1 947	69,7
Type de sous-échantillon		
National	1 383	74,3
Réfugié	564	60,5
Par statut de remplacement pour les nationaux		
Panel	1 180	80,8
Remplacement	203	50,5
Par emplacement pour les nationaux		
Balbala	463	75,9
Reste de Djibouti-ville	482	76,4
Autres zones urbaines	438	70,5
Par emplacement pour les réfugiés		
Zones urbaines	184	60,3
Villages de réfugiés	380	60,7

Source : Enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 3^{ème} vague.

La majorité des répondants sont des hommes, chefs de ménage, et âgés de 35 à 49 ans (Tableau 2.2). Les répondants nationaux sont plus susceptibles d'être des hommes, plus âgés et soutiens économiques que les répondants des ménages de réfugiés, mais ils sont moins susceptibles d'être le chef du ménage. Pour 57,6 % des ménages nationaux, 85,6 % des ménages de réfugiés urbains et 73,5 % des ménages de réfugiés vivant dans des villages de réfugiés, les soutiens de famille sont eux-mêmes les répondants de l'enquête. Le soutien de famille est le chef de famille dans 70,6 % des ménages nationaux et dans respectivement 91,3 % et 70,0 % des ménages de réfugiés en milieu urbain et dans les villages de réfugiés. Dans certains cas, le soutien de famille

⁴ Les enquêtes téléphoniques sont utiles en cas de pandémie car elles permettent de recueillir des données sans risquer la propagation du COVID-19. Cependant, elles n'incluent nécessairement que les ménages ayant accès à une ligne de téléphone mobile, et peuvent donc omettre les ménages pauvres. Pour y remédier, des techniques de repondération ont été appliquées afin que les statistiques présentées ici soient aussi représentatives que possible de l'ensemble des réfugiés et de la population nationale urbaine.

⁵ Toutefois, lorsqu'une désagrégation multiple est nécessaire, la taille de l'échantillon peut ne pas être suffisante pour tirer des conclusions solides.

n'est pas un membre du ménage (8,5 % des ménages nationaux, 2,8 % des ménages de réfugiés urbains et 4,0 % des ménages de réfugiés vivant dans des villages de réfugiés). Les ménages de réfugiés interrogés lors de cette vague viennent principalement de Somalie (50,2 %), du Yémen (24,2 %) et d'Éthiopie (20,6 %)⁶. Voir l'encadré 3 pour plus de détails sur l'échantillon de personnes réfugiées.

Tableau 2.2 : Caractéristiques des répondants et soutiens économiques (%)

	Répondant			Soutien économique		
	National urbain	Réfugié urbain	Réfugié en VR	National urbain	Réfugié urbain	Réfugié en VR
Homme	57,1	79,0	37,2	70,6	84,0	50,8
Groupe d'âge						
18-34	28,8	28,4	42,2	20,0	27,2	38,5
35-49	44,7	52,9	37,8	49,2	53,9	38,2
50-64	20,5	16,3	17,4	24,4	17,6	20,0
65+	5,1	2,4	2,6	6,4	1,3	3,3
Relation avec le chef de ménage						
Chef de ménage	64,5	94,3	80,7	70,6	91,3	70,0
Conjoint	17,3	2,9	10,2	13,3	2,1	21,7
Enfant	14,3	2,2	5,2	10,3	2,6	4,3
Autre	3,9	0,6	3,9	5,8	4,0	4,1
Observations	1 383	184	380	1 262	178	361

Source : Enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 3^{ème} vague.

Note : « VR » signifie « village de réfugiés ».

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



Les soutiens de famille de l'échantillon national continuent de retourner au travail, et des disparités importantes existent entre les réfugiés urbains et ceux vivant dans des villages de réfugiés. Par rapport aux deux premières vagues, davantage de soutiens de famille nationaux avaient travaillé la semaine précédant l'enquête de la vague 3 (Graphique 3.1). En effet, 83 % des soutiens de famille de l'échantillon national (urbain) ont travaillé la semaine précédant l'enquête, contre 77 % à la vague 2 et 58 % à la vague 1. L'activité économique est beaucoup plus faible chez les réfugiés soutiens de famille, puisque seulement 54 % d'entre eux ont travaillé la semaine précédant l'enquête, mais il existe des différences notables entre les réfugiés urbains et ceux des villages de réfugiés. Plus précisément, les résultats suggèrent que si 68 % des réfugiés urbains soutiens de famille ont travaillé avant l'enquête, seuls 49 % des réfugiés basés dans des villages de réfugiés ont travaillé. Les hommes soutiens de famille réfugiés sont plus susceptibles d'avoir travaillé la semaine précédant l'enquête que les femmes. En outre, 32 % de tous les soutiens de famille réfugiés ont déclaré qu'ils ne travaillaient ni pendant la période pré-pandémique ni pendant la semaine précédant l'enquête, contre 13 % des soutiens de famille nationaux. Ainsi, même avant la pandémie, les soutiens de famille réfugiés étaient moins susceptibles de participer au marché du travail que les soutiens de famille nationaux.⁷ Pour comparer ces résultats, on utilise le rapport d'enquête sur le profilage des villages de réfugiés de 2019⁸ qui décrit la base de sondage de cette étude. Le rapport souligne qu'en 2019, le taux d'emploi parmi la population réfugiée âgée de 15 ans et plus s'élevait à 29 %, avec des variations importantes selon le sexe et le lieu.⁹ Seuls quelques soutiens de famille qui travaillaient avant la pandémie n'ont pas repris d'activité économique, bien que le taux soit nettement plus élevé chez les réfugiés basés dans des villages de réfugiés (4 % des soutiens de famille nationaux, 7 % des soutiens de famille réfugiés urbains et 16 % des soutiens de famille réfugiés vivant dans des

⁶ Basé sur la nationalité de la personne interrogée.

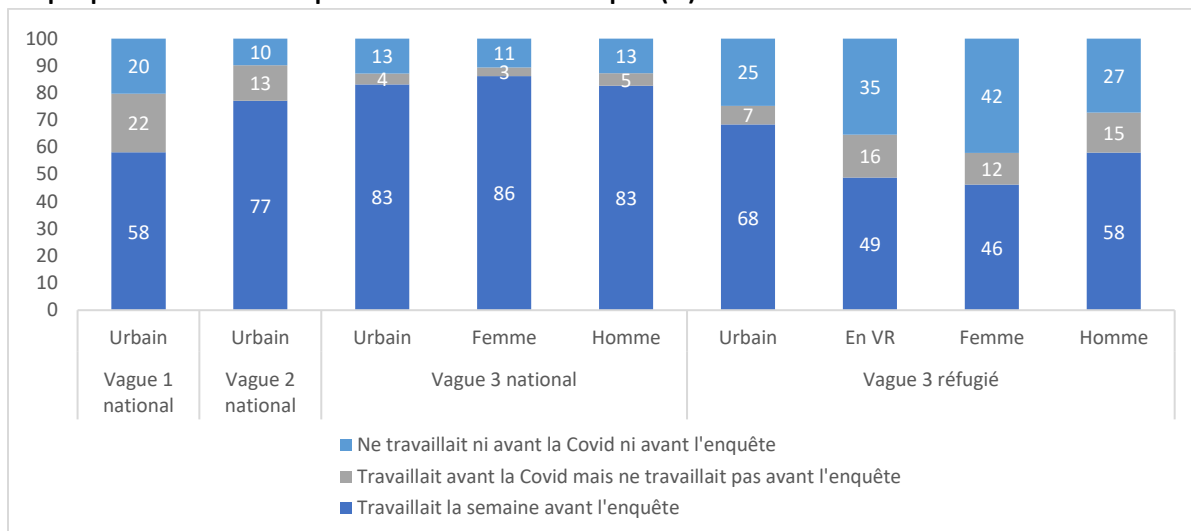
⁷ Il est important de noter qu'il peut exister des différences régionales au sein de la population de réfugiés qui ne peuvent pas être prises en compte dans la conception de l'enquête.

⁸ *Rapport d'enquête profilage dans les villages de réfugiés 2019*, par l'Institut National des Statistiques de Djibouti, le Ministère des affaires sociales et de la solidarité, le Programme alimentaire mondial et l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés en 2020.

⁹ Contrairement au rapport d'enquête de profilage de 2019 qui mesure le taux d'emploi, la présente enquête COVID-19 ne saisit que l'emploi des soutiens de famille, et les chiffres ne sont donc pas nécessairement comparables.

villages de réfugiés). Parmi les soutiens de famille réfugiés installés dans les villages de réfugiés, 35 % ne travaillaient ni avant l'enquête ni avant la crise du COVID-19, contre 25 % des réfugiés urbains et 13 % des soutiens de famille nationaux.

Graphique 3.1 : Statut d'emploi des soutiens économiques (%)



Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} vagues.

Notes : « VR » signifie « village de réfugiés ». Les vagues 1 et 2 ne comprenaient que les ménages nationaux. Les statistiques sont basées sur des proportions transversales et pas seulement sur l'échantillon longitudinal. Les soutiens de famille sont divisés en trois catégories : 1) ceux qui travaillaient la semaine précédant l'enquête, 2) ceux qui travaillaient avant la COVID-19 mais ne travaillaient pas la semaine précédant l'enquête et 3) ceux qui ne travaillaient ni avant la COVID-19 ni la semaine précédant l'enquête. La catégorie "femme" désigne les ménages dont le soutien économique est une femme, tandis que la catégorie "homme" désigne les ménages dont le soutien économique est un homme. L'échantillon national est représentatif de la population urbaine djiboutienne uniquement.

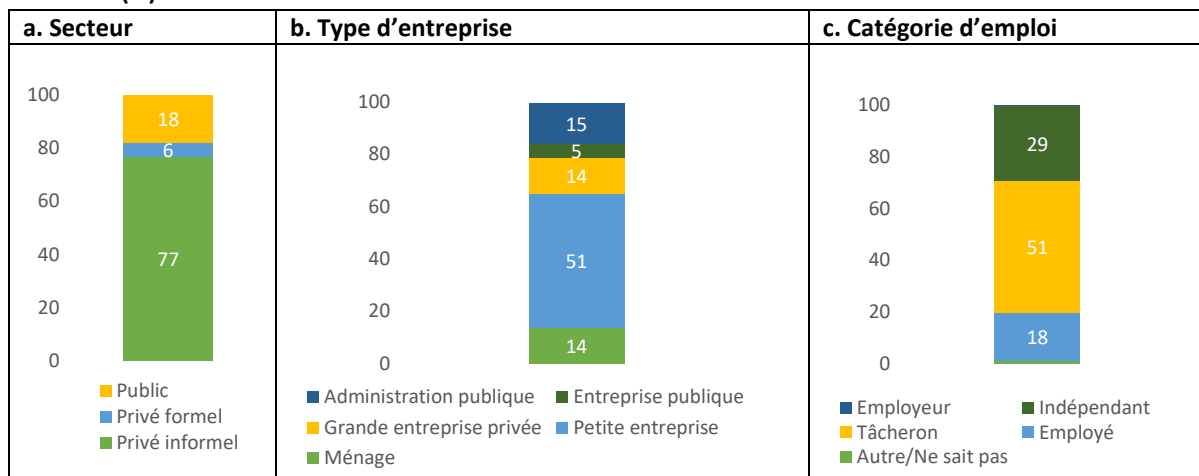
La situation professionnelle des soutiens économiques de famille varie en fonction de leurs attributs personnels et des caractéristiques telles que le sexe et le secteur d'emploi. Parmi les réfugiés, elle diffère de façon notable selon le lieu. Dans l'échantillon national, les femmes soutiens de famille sont plus nombreuses à déclarer avoir travaillé la semaine précédant l'enquête que les hommes (respectivement 86 % et 83 %). En revanche, parmi les ménages de réfugiés, 46 % des femmes soutiens économiques ont reporté avoir travaillé la semaine précédant l'enquête, contre 58 % des hommes. En outre, les soutiens économiques travaillant dans le secteur privé formel et public sont légèrement plus susceptibles d'avoir travaillé la semaine précédant l'enquête que les soutiens économiques du secteur informel (89 % dans le secteur privé formel, 85 % dans le secteur public et 82 % dans le secteur informel).

La plupart des soutiens de famille qui n'ont pas repris leurs activités économiques depuis la pandémie étaient engagés dans le secteur informel (Graphique 3.2)¹⁰. En effet, 77 % de tous les soutiens de famille qui travaillaient avant la COVID-19 mais ne travaillaient pas avant l'enquête étaient engagés dans le secteur informel. Parmi ceux qui travaillaient avant la COVID-19 mais pas avant l'enquête, 51 % travaillaient dans des petites entreprises, 15 % dans l'administration publique et 14 % dans de grandes entreprises privées. En outre, les soutiens de famille qui ont cessé de travailler depuis la COVID-19 travaillaient principalement comme tâcherons (51 %), indépendants (29 %) et employés (18 %). Étant donné que les soutiens économiques des ménages de réfugiés sont beaucoup plus susceptibles de travailler dans le secteur privé informel que les

¹⁰ Idéalement, les caractéristiques de l'emploi - avant la COVID-19 - des soutiens de famille qui travaillaient avant la COVID-19 mais ne travaillaient pas avant l'enquête devraient être comparées à celles - avant la COVID-19 - des soutiens de famille qui travaillaient avant la Covid et avant l'enquête. Cependant, le questionnaire ne demande pas les caractéristiques de l'emploi avant COVID-19 des personnes qui travaillent actuellement.

soutiens de famille nationaux (respectivement 85 % contre 49 %), cela souligne encore plus la précarité des conditions d'emploi des personnes réfugiées.

Graphique 3.2 : Caractéristiques d'emploi des soutiens économiques qui ont arrêté de travailler depuis la COVID-19 (%)

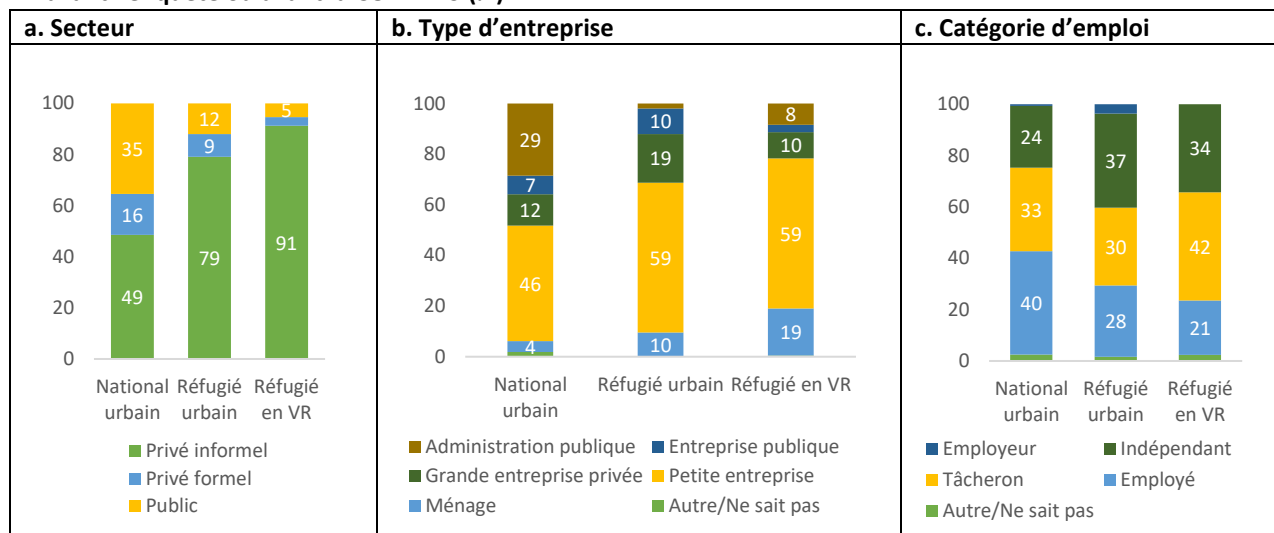


Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 3^{ème} vague.

Notes : Une petite entreprise est une entreprise individuelle ou une coopérative ; les entreprises publiques sont des entreprises d'État. Les soutiens de famille nationaux et réfugiés sont considérés ensemble ici.

La plupart des soutiens de famille réfugiés de l'échantillon travaillent dans le secteur informel (79 % et 91 %, respectivement pour les réfugiés urbains et les réfugiés basés dans des villages de réfugiés), contre la moitié des soutiens de famille nationaux (Graphique 3.3). La plupart des soutiens de famille réfugiés travaillent dans de petites entreprises (59 % pour les deux types de réfugiés), et seuls 10 % des réfugiés vivant dans les villages de réfugiés travaillent dans de grandes entreprises privées, contre 19 % des réfugiés urbains. La catégorie d'emploi des soutiens de famille réfugiés se répartit entre les travailleurs indépendants (respectivement 37 % et 34 % pour les réfugiés urbains et ceux basés dans les villages de réfugiés), les tâcherons (respectivement 30 % et 42 % pour les réfugiés urbains et ceux des villages de réfugiés) et les employés (28 % pour les réfugiés urbains et 21 % ceux des villages de réfugiés). Par rapport aux soutiens de famille nationaux, les soutiens de famille réfugiés sont plus susceptibles de travailler dans une petite entreprise, des ménages, et d'être indépendants. En outre, les femmes soutiens de famille réfugiées sont plus susceptibles de travailler dans le secteur informel que les hommes (respectivement 95 % contre 83 %), tandis que les hommes soutiens de famille sont plus susceptibles d'être des travailleurs journaliers que leurs homologues féminins (respectivement 40 % contre 33 %).

Graphique 3.3 : Caractéristiques d'emploi des soutiens économiques nationaux et réfugiés qui ont travaillé avant l'enquête ou avant la COVID-19 (%)

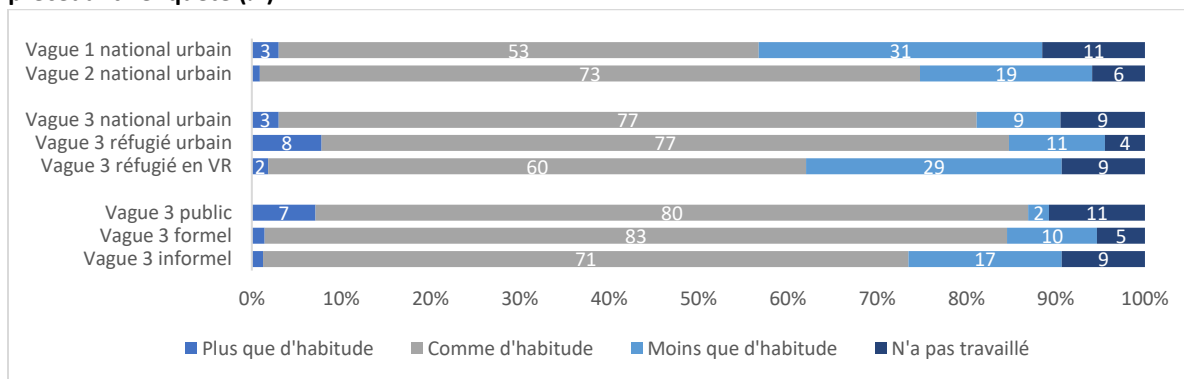


Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 3^{ème} vague.

Notes : « VR » signifie « village de réfugiés ». Une petite entreprise est une entreprise individuelle ou une coopérative ; les entreprises publiques sont des entreprises d'État.

Par rapport aux précédentes vagues, les soutiens de famille djiboutiens qui travaillaient avant l'enquête sont plus nombreux à déclarer avoir travaillé comme d'habitude la semaine précédant l'enquête (Graphique 3.4). En ce qui concerne les soutiens de famille réfugiés, 29 % de ceux vivant dans des villages de réfugiés ont déclaré travailler moins que d'habitude et 9 % n'ont pas travaillé du tout, contre respectivement 11 % et 4 % pour les réfugiés urbains. Lors de cette vague, 77 % des soutiens de famille nationaux travaillaient comme d'habitude, contre 73 % en vague 2 et 53 % en vague 1. La proportion de soutiens de famille nationaux qui travaillaient moins que d'habitude a diminué, passant de 31 % lors de la première vague à 9 % lors de la vague 3. Par conséquent, par rapport aux nationaux et à leur situation rétrospective d'avant COVID-19, la diminution de l'activité économique des réfugiés basés dans les villages de réfugiés semble être plus prolongée. La principale raison de la baisse d'activité des soutiens de famille reportée par les personnes interrogées est l'arrêt de leur activité économique qui a entraîné une réduction du personnel et des heures de travail.

Graphique 3.4 : Variation de la charge de travail des soutiens économiques ayant travaillé la semaine précédant l'enquête (%)



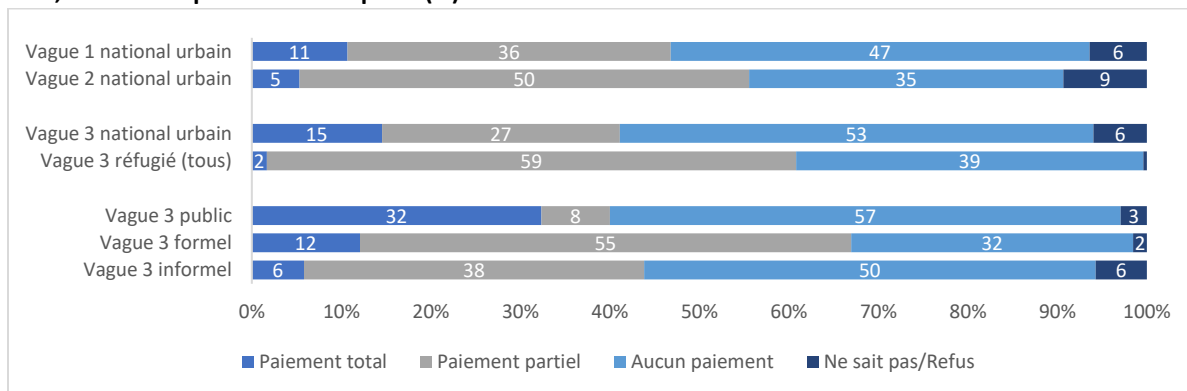
Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} vagues.

Notes : « VR » signifie « village de réfugiés ». Les vagues 1 et 2 ne comprenaient que les ménages nationaux. Les statistiques sont basées sur les proportions transversales et pas seulement sur l'échantillon longitudinal. La distinction par secteurs d'emploi (public, formel,

informel) concerne tous les ménages dont le soutien de famille travaillait avant l'enquête ou le soutien de famille qui travaillait avant la COVID-19 mais pas la semaine précédant l'enquête. La catégorie "formel" se réfère au secteur privé formel et "informel" se réfère au secteur privé informel.

Malgré une réduction de la proportion de soutiens de famille nationaux déclarant avoir travaillé moins que d'habitude (ou pas du tout) au cours des différentes vagues d'enquête, une grande proportion d'entre eux déclaraient n'avoir reçu aucun salaire à la vague 3 au lieu d'un paiement partiel. Pratiquement aucun soutien de famille réfugié qui travaillait moins que d'habitude n'a reçu un paiement complet pour son travail (Graphique 3.5).¹¹ La moitié des soutiens de famille nationaux qui ont travaillé moins que d'habitude ou pas du tout n'ont reçu aucune rémunération, contre 39 % lors de la vague 2. En outre, par rapport aux vagues précédentes, moins de soutiens économiques nationaux ont reçu un paiement partiel (27 % à la vague 3 contre 50 % à la vague 2), tandis que le pourcentage de soutiens de famille nationaux ayant reçu un paiement complet a augmenté de 10 points de pourcentage entre la vague 2 et la vague 3. Par conséquent, il se peut que certaines des personnes qui recevaient un paiement partiel lors des vagues précédentes aient repris leur charge de travail habituelle, laissant les personnes les moins employables à la traîne, sans travail et/ou sans paiement. Des données supplémentaires pourraient être nécessaires pour déterminer les facteurs de la dynamique du retour au travail à Djibouti. En ce qui concerne les soutiens économiques de réfugiés qui travaillaient moins ou pas du tout, 59 % ont reçu un paiement partiel et 39 % n'ont reçu aucun paiement. La variation du revenu du travail fluctue fortement en fonction du secteur d'emploi du soutien économique. Ceux travaillant dans le secteur public sont beaucoup plus susceptibles de recevoir un paiement complet (32 % contre respectivement 12 % et 6 % dans les secteurs formel et informel), mais curieusement, ils sont aussi plus susceptibles de ne recevoir aucun paiement. Les soutiens de famille travaillant dans le secteur privé formel semblent être les plus protégés puisque seulement 32 % d'entre eux n'ont reçu aucun salaire (contre 57 % dans le secteur public et 50 % dans le secteur informel).

Graphique 3.5 : Variation des revenus du travail des soutiens économiques qui travaillaient moins ou pas du tout, la semaine précédant l'enquête (%)



Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} vagues.

Notes : Les vagues 1 et 2 ne comprenaient que les ménages nationaux. Les statistiques sont basées sur les proportions transversales et pas seulement sur l'échantillon longitudinal. La distinction par secteurs d'emploi (public, formel, informel) concerne tous les ménages dont le soutien de famille travaillait avant l'enquête ou dont le soutien de famille travaillait avant la COVID-19 mais pas la semaine précédant l'enquête. La catégorie "formel" se réfère au secteur privé formel et "informel" se réfère au secteur privé informel. En raison de la petite taille de l'échantillon après avoir restreint aux ménages dont le soutien de famille a travaillé moins ou pas du tout la semaine précédant l'enquête, il n'est pas possible de désagréger les données entre les réfugiés urbains et ceux vivant dans des villages de réfugiés.

MOYENS DE
SUBSISTANCE

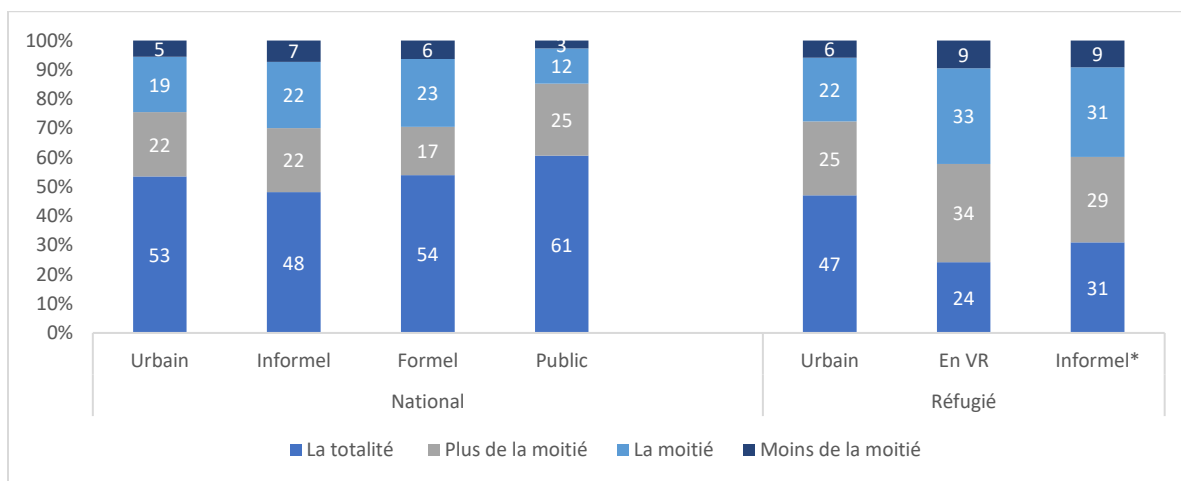


Pour 75 % des ménages nationaux, 72 % des ménages de réfugiés urbains et 58 % des ménages de réfugiés vivant dans des villages de réfugiés, le revenu du soutien de famille représente la totalité ou plus de la moitié du revenu total du ménage (Graphique 4.1). Dans les deux échantillons, les femmes soutiens de famille sont

¹¹ Parmi les 208 soutiens de famille qui n'ont reçu aucune rémunération la semaine précédant l'enquête, 60 % n'ont pas travaillé et 39 % ont travaillé moins que d'habitude. Parmi les 167 soutiens de famille qui n'ont pas du tout travaillé la semaine précédant l'enquête, 69 % n'ont reçu aucun salaire, 21 % ont reçu un paiement complet et 8 % un paiement partiel.

plus susceptibles de contribuer à la moitié ou moins de la moitié du revenu du ménage que les hommes. Les soutiens de famille des réfugiés urbains ont une plus forte probabilité de contribuer à la totalité des revenus du ménage que leurs homologues basés dans les villages de réfugiés. La proportion du revenu du ménage provenant du soutien économique varie selon le secteur d'emploi (probabilité plus élevée de contribuer à la totalité du revenu du ménage pour les soutiens qui travaillent dans les secteurs public et privé formel que dans le secteur privé informel). En se basant sur des données rétrospectives, la contribution au revenu des ménages semble similaire à ce qu'elle était avant la crise de la COVID-19 pour 75 % de l'ensemble de tous les ménages. Cependant, les soutiens de famille qui travaillent dans le secteur informel sont plus susceptibles d'avoir une part de contribution au revenu du ménage plus faible qu'avant mars 2020. Cela peut s'expliquer par la diminution de la charge de travail (Graphique 3.4) qui touche davantage les soutiens de famille du secteur informel (17 %) que ceux travaillant dans les secteurs formel ou public (respectivement 10 % et 2 %).

Graphique 4.1 : Part du revenu du ménage provenant du soutien économique (%)



Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 3^{ème} vague.

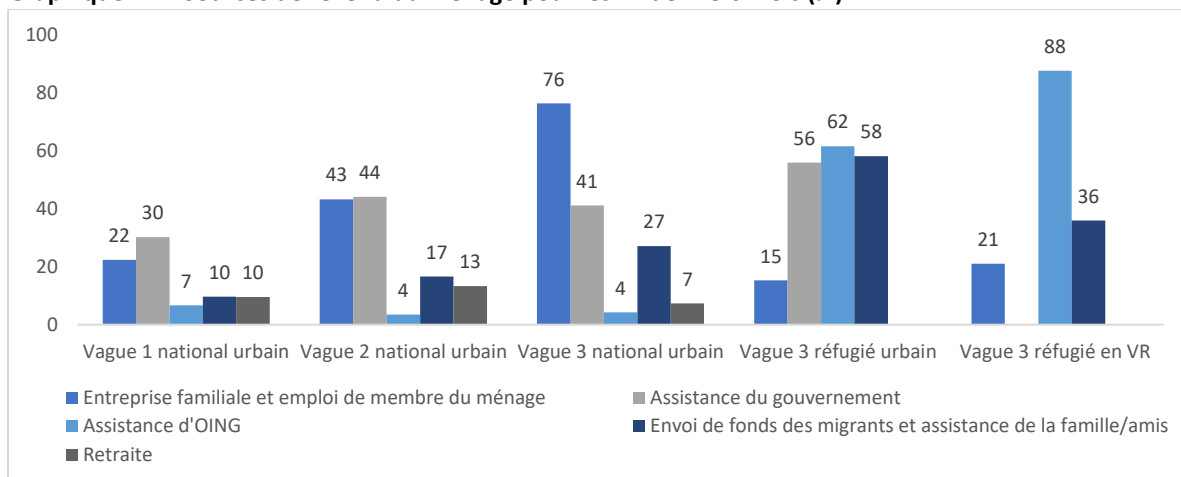
Notes : « VR » signifie « village de réfugiés ». La distinction par secteurs d'emploi (public, formel, informel) concerne tous les ménages dont le soutien de famille travaillait avant l'enquête ou dont le soutien de famille travaillait avant la COVID-19 mais pas la semaine précédant l'enquête. La catégorie "formel" fait référence au secteur privé formel et "informel" au secteur privé informel. *Seul le secteur informel est présenté pour les soutiens de famille réfugiés en raison de la petite taille de l'échantillon dans les emplois des secteurs formel et public.

Alors que lors des deux premières vagues, l'aide du gouvernement représentait la plus grande source de revenus des ménages nationaux, lors de la vague 3 ce sont l'emploi des membres et les revenus de l'entreprise familiale (Graphique 4.2). Les ménages de réfugiés comptent principalement sur l'aide des organisations internationales ou non gouvernementales (OINGs). Alors que le travail salarié et l'entreprise familiale ont été identifiés comme des sources de revenus pour respectivement 22 % et 43 % des ménages nationaux dans les vagues 1 et 2, 76 % d'entre eux ont déclaré dans la troisième vague qu'ils sont une source de revenus. L'aide de l'État reste une source importante de revenus pour les ménages nationaux, même si celle-ci a légèrement diminué (41 % lors de la troisième vague contre 44 % lors de la deuxième vague). En outre, l'aide de la famille/d'amis et les transferts de fonds des migrants ont été reportés comme une source de revenus pour 27 % des ménages nationaux (contre 17 % à la vague 2). Pour les ménages de réfugiés, les deux principales sources de revenus sont l'aide des OINGs (88 % pour les réfugiés basés dans les villages de réfugiés et 62 % pour les réfugiés urbains) et l'aide de la famille/d'amis et les transferts de fonds (respectivement 36 % et 58 %). Les réfugiés urbains bénéficient également de l'aide du gouvernement¹² (56 %). Environ 21 % et 15 % des ménages de réfugiés vivant dans des villages de réfugiés et en milieu urbain ont déclaré que le travail salarié

¹² Selon le ministère des affaires sociales et de la solidarité, les réfugiés urbains ont reçu des bons d'alimentation sur une base mensuelle jusqu'au mois de mars 2021. Le ministère des affaires sociales et de la solidarité a également déclaré que les réfugiés vivant dans des villages de réfugiés ne reçoivent aucune aide du gouvernement.

et l'entreprise familiale constituaient une source de revenus du ménage. Cette différence dans le travail salarié comme source de revenus du ménage entre les nationaux et les réfugiés est cohérente avec les résultats précédents montrant que les soutiens de famille réfugiés sont moins susceptibles d'avoir travaillé la semaine précédant l'enquête, et lorsqu'ils travaillent, les réfugiés sont susceptibles de travailler moins que d'habitude par rapport aux soutiens de famille nationaux.

Graphique 4.2 : Sources de revenu du ménage pour les 12 derniers mois (%)

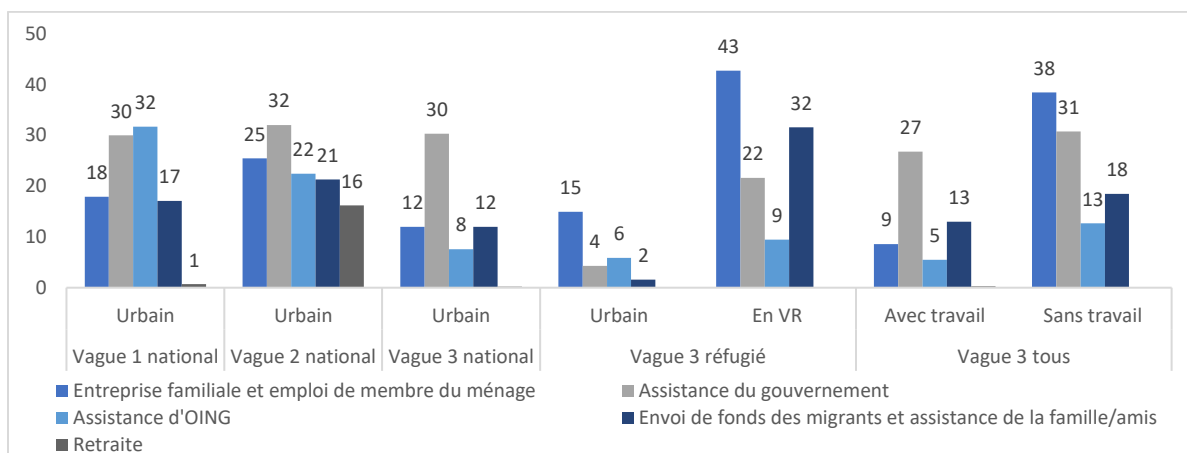


Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} vague.

Notes : « VR » signifie « village de réfugiés ». Les vagues 1 et 2 ne comprenaient que les ménages nationaux. Les statistiques sont basées sur les proportions transversales et pas seulement sur l'échantillon longitudinal.

Par rapport aux vagues 1 et 2, moins de ménages nationaux ont déclaré une diminution de toutes les sources de revenus (Graphique 4.3). Les ménages de réfugiés sont cependant beaucoup plus susceptibles que les nationaux d'avoir subi une réduction de leurs revenus provenant de l'entreprise familiale et de l'emploi des membres (respectivement 37 % contre 12 %). Ceci dit, cette différence est principalement due aux soutiens de famille vivant dans des villages de réfugiés, puisque 43 % d'entre eux ont connu une baisse des revenus provenant des entreprises familiales et du travail salarié, par rapport aux 15 % des réfugiés urbains. En outre, les ménages dont le soutien économique ne travaille pas sont plus susceptibles de subir une réduction de toutes leurs sources de revenus (à l'exception des transferts de fonds des migrants et de l'aide de la famille/d'amis) que les ménages dont le soutien économique travaille.

Graphique 4.3 : Diminution des sources de revenu du ménage lors les 30 derniers jours (%)

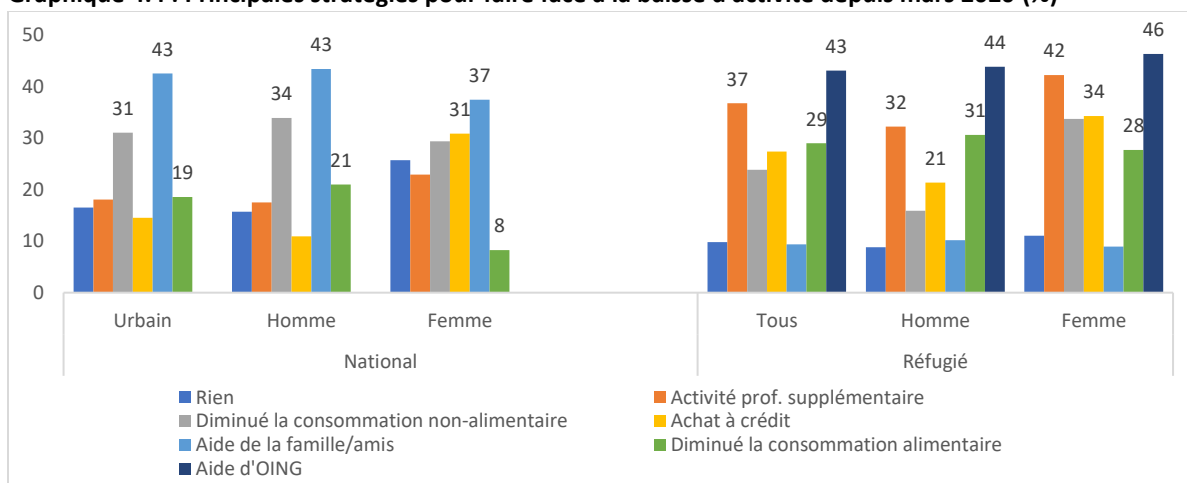


Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} vagues.

Notes : « VR » signifie « village de réfugiés ». Les vagues 1 et 2 ne comprenaient que les ménages nationaux. Les statistiques sont basées sur les proportions transversales et pas seulement sur l'échantillon longitudinal. La catégorie "avec travail" fait référence aux ménages dont le soutien de famille a travaillé la semaine précédant l'enquête et la catégorie "sans travail" fait référence aux ménages dont le soutien de famille n'a pas travaillé la semaine précédant l'enquête.

Les ménages utilisent différentes stratégies pour faire face à une baisse de l'activité économique ou à une diminution de leurs revenus.¹³ Les ménages nationaux font principalement face à la diminution de l'activité économique de leur soutien économique (Graphique 4.4) en recevant de l'aide de leur famille ou d'amis (43 %), en réduisant leur consommation non alimentaire ou alimentaire (respectivement 31 % et 19 %). Les ménages de réfugiés ont cité l'aide d'une OING comme principal mécanisme d'adaptation (43 %), suivi de l'engagement dans des activités génératrices de revenus supplémentaires (37 %) et la réduction de la consommation alimentaire (29 %). Les ménages nationaux dont le soutien économique est une femme sont plus susceptibles d'acheter à crédit ou de n'adopter aucune stratégie, comparé aux ménages nationaux dont le soutien de famille est un homme. Les ménages de réfugiés dont le soutien économique est une femme sont eux plus susceptibles de s'engager dans des activités génératrices de revenus supplémentaires, d'acheter à crédit et de réduire leur consommation non alimentaire que les ménages de réfugiés dont le soutien de famille est de sexe masculin. De plus, les ménages dont le soutien de famille ne travaille pas sont plus susceptibles de n'avoir rien fait pour faire face à la baisse d'activité, de recevoir de l'aide d'une OING et de diminuer leur consommation alimentaire, tandis que ceux dont le soutien de famille travaille sont plus à même d'acheter à crédit et de bénéficier de la solidarité de la famille/d'amis.

Graphique 4.4 : Principales stratégies pour faire face à la baisse d'activité depuis mars 2020 (%)



Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 3^{ème} vague.

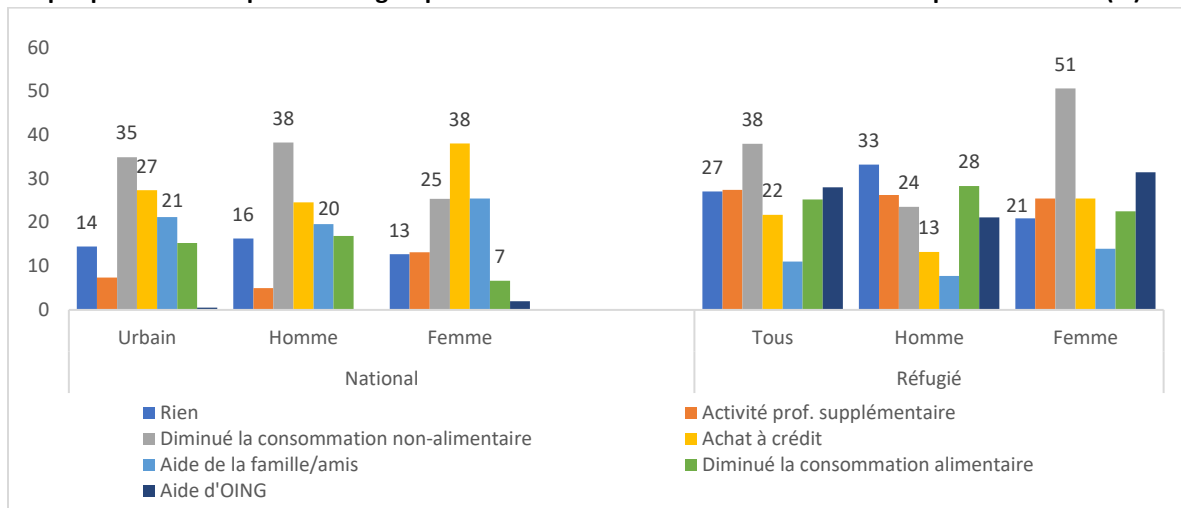
Notes : La catégorie "femme" fait référence aux ménages dont le soutien économique est une femme, tandis que "homme" fait référence aux ménages dont le soutien économique est un homme. En raison de la petite taille de l'échantillon après avoir restreint aux ménages confrontés au choc, il n'est pas possible de désagréger les données entre les réfugiés urbains et ceux vivant dans des villages de réfugiés.

Pour faire face à la diminution des revenus, les ménages ont utilisé diverses stratégies, notamment la réduction de la consommation et le soutien de la famille/d'amis et l'assistance des OINGs (Graphique 4.5). Diminuer la consommation non alimentaire est l'une des stratégies utilisées par 35 % des ménages nationaux et 38 % des ménages de réfugiés. Les ménages nationaux ont une plus grande probabilité d'acheter à crédit et de recevoir l'aide de la famille/d'amis, tandis que les ménages de réfugiés sont plus susceptibles de n'avoir rien fait, de s'engager dans des activités génératrices de revenus supplémentaires et de réduire leur consommation alimentaire. Il est intéressant de noter que les ménages nationaux avec une femme soutien de famille sont moins susceptibles de réduire leur consommation alimentaire et non alimentaire, tandis que les ménages

¹³ En général, 8 % des ménages ont connu à la fois une baisse de revenu et une baisse d'activité. Ils sont 12 % à n'avoir connu qu'une baisse de revenu et 11 % à n'avoir été confrontés qu'à une baisse d'activité, tandis que 69 % des ménages n'ont connu de baisse d'aucun type.

nationaux avec un homme soutien de famille sont moins susceptibles d'acheter à crédit et de recevoir de l'aide de la famille/d'amis. En ce qui concerne les ménages de réfugiés, toutefois, ceux dont le soutien de famille est une femme ont principalement réduit leur consommation non alimentaire (51 %) et reçu l'aide d'une OING (31 %), tandis que 33 % de ceux dont le soutien de famille est un homme ont déclaré n'avoir rien fait pour faire face à la baisse de revenu et 28 % avoir réduit leur consommation alimentaire. Les ménages dont le soutien économique ne travaille pas sont plus susceptibles que les ménages dont le soutien de famille travaille, de réduire leur consommation alimentaire et non alimentaire, ainsi que de recevoir de l'aide de famille/d'amis et de ne rien faire du tout. En revanche, la stratégie dominante pour faire face à la baisse de revenu des ménages dont le soutien de famille travaille est d'acheter à crédit (35 %).

Graphique 4.5 : Principales stratégies pour faire face à la diminution des revenus depuis mars 2020 (%)



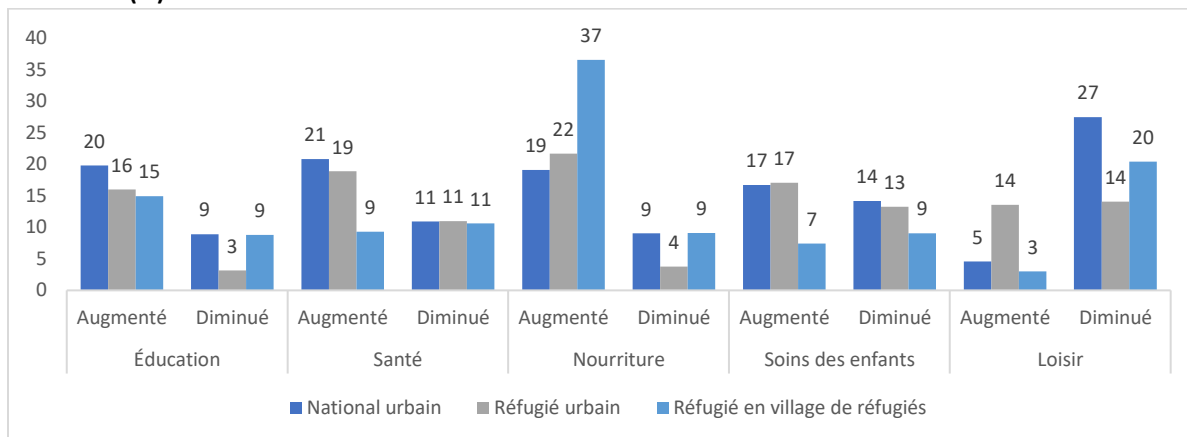
Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 3^{ème} vague.

Notes : La catégorie "femme" fait référence aux ménages dont le soutien économique est une femme, tandis que "homme" fait référence aux ménages dont le soutien économique est un homme. En raison de la petite taille de l'échantillon après avoir restreint aux ménages confrontés au choc, il n'est pas possible de désagréger les données entre les réfugiés urbains et ceux vivant dans des villages de réfugiés.

La majorité des ménages ont déclaré que leurs dépenses sont restées les mêmes depuis mars 2020 (Graphique 4.6). La principale réduction des dépenses concerne les loisirs (pour 27 % des ménages nationaux, 20 % des ménages de réfugiés vivant dans des villages de réfugiés et 14 % des ménages de réfugiés urbains). La principale augmentation est dans les dépenses de santé pour 21 % des ménages nationaux et l'alimentation pour les ménages de réfugiés (37 % des ménages de réfugiés vivant dans des villages de réfugiés et 22 % des réfugiés urbains). Par ailleurs, 11 % des ménages nationaux, 4 % des ménages de réfugiés urbains et 10 % des ménages de réfugiés basés dans les villages de réfugiés ont déclaré avoir reporté, annulé ou modifié des projets antérieurs en raison de la crise de la COVID-19. Les types de projets diffèrent selon les ménages. Pour les nationaux, ce sont principalement des projets immobiliers (35 %) et des achats importants (32 %) alors que pour les réfugiés¹⁴, il s'agit de voyages (34 %).

¹⁴ La taille de l'échantillon ne permet pas de désagréger les données entre les réfugiés urbains et ceux vivant dans des villages de réfugiés.

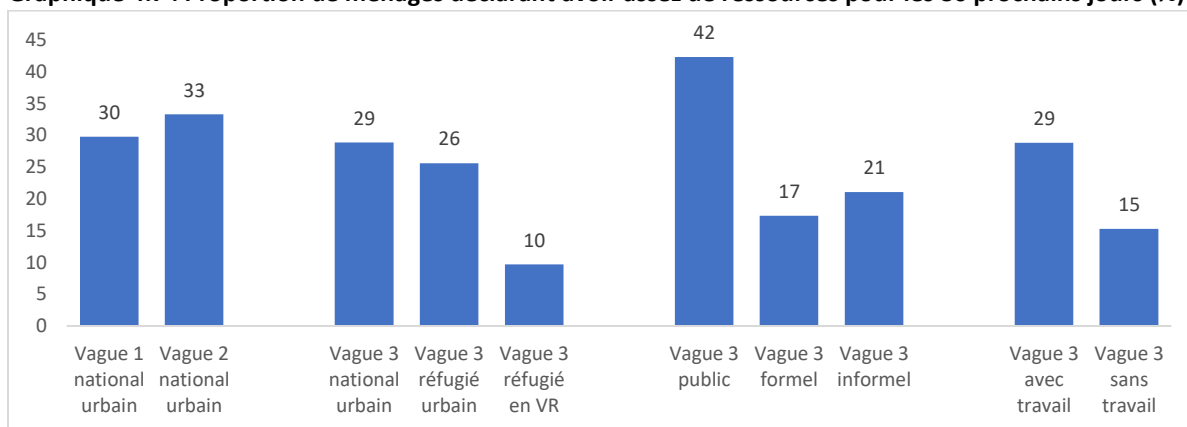
Graphique 4.6 : Proportion de ménage qui ont augmenté et diminué différents types de dépenses depuis mars 2020 (%)



Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 3^{ème} vague.

Une grande majorité des ménages ne pense pas avoir suffisamment de ressources pour les 30 prochains jours (Graphique 4.7). De plus, la proportion de ménages déclarant avoir suffisamment de ressources a légèrement diminué par rapport aux vagues précédentes (29 % lors de la vague 3, contre 33 % en vague 2 et 30 % en vague 1). Parmi les réfugiés, seuls 10 % des ménages basés dans les villages de réfugiés ont déclaré avoir suffisamment de ressources pour faire face aux dépenses du mois suivant, contre 26 % des ménages de réfugiés urbains. Les ménages dont le soutien de famille travaille sont presque deux fois plus susceptibles de déclarer avoir suffisamment de ressources pour les 30 jours suivants que ceux dont le soutien de famille ne travaille pas. En outre, le fait d'avoir un soutien économique qui travaille dans le secteur public semble offrir une protection contre le besoin. En effet, 42 % des ménages dont le soutien économique travaille dans le public déclarent avoir suffisamment de ressources pour le mois suivant, alors que moins d'un quart des autres ménages (dont le soutien de famille travaille dans les secteurs privés informel et formel) sont dans la même situation.

Graphique 4.7 : Proportion de ménages déclarant avoir assez de ressources pour les 30 prochains jours (%)



Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} vagues.

Notes : « VR » signifie « village de réfugiés ». Les vagues 1 et 2 ne comprenaient que les ménages nationaux. Les statistiques sont basées sur les proportions transversales et pas seulement sur l'échantillon longitudinal. La distinction par secteurs d'emploi (public, formel, informel) concerne tous les ménages dont le soutien de famille travaillait avant l'enquête ou dont le soutien de famille travaillait avant la COVID-19 mais pas la semaine précédant l'enquête. La catégorie "formel" se réfère au secteur privé formel et "informel" se réfère au secteur privé informel. La catégorie "avec travail" fait référence aux ménages dont le soutien de famille a travaillé la semaine précédant

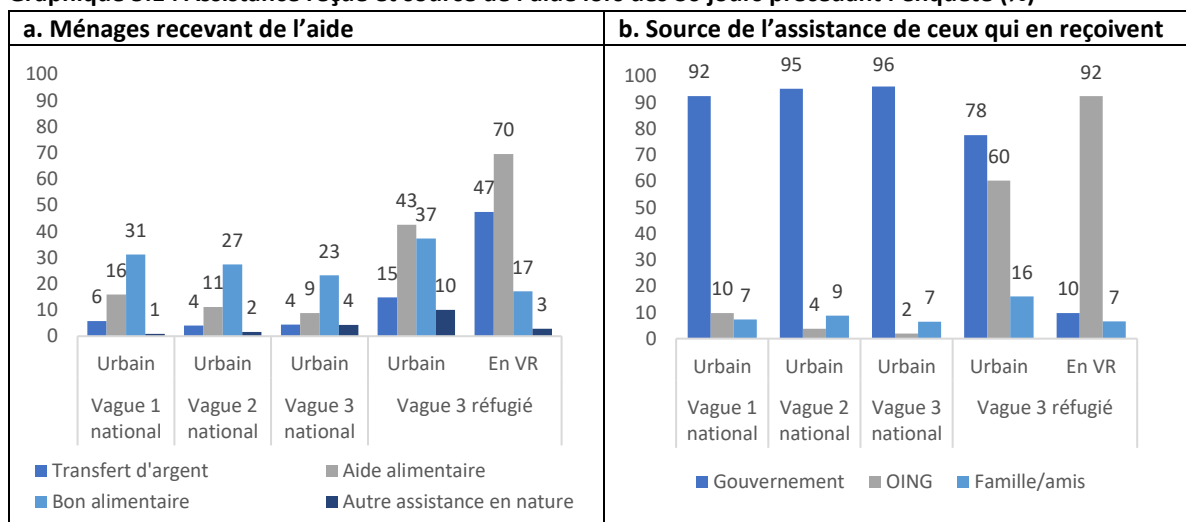
l'enquête et la catégorie "sans travail" fait référence aux ménages dont le soutien de famille n'a pas travaillé la semaine précédant l'enquête.

FILETS DE
SÉCURITÉ



La proportion de ménages nationaux ayant reçu de l'aide est en baisse pour presque tous les types d'assistance par rapport aux vagues précédentes (Graphique 5.1). Environ 23 % des ménages nationaux ont déclaré recevoir des coupons alimentaires, alors qu'ils étaient 27 % lors de la deuxième vague et 31 % lors de la première vague. Cependant, les ménages de réfugiés urbains sont beaucoup plus susceptibles de recevoir une aide quelconque que les ressortissants urbains : 43 % des ménages urbains de réfugiés ont déclaré recevoir une aide alimentaire, 37 % un bon d'alimentation et 15 % un transfert d'argent. Parmi les réfugiés, les ménages vivant dans les villages de réfugiés sont plus susceptibles de recevoir des transferts en espèces et une aide alimentaire que les ménages urbains, alors que c'est l'inverse pour les bons d'alimentation et l'aide en nature. Les ménages dont le soutien de famille ne travaille pas sont plus susceptibles de recevoir tout type d'aide (sauf l'aide en nature) que les autres. Parmi ceux qui reçoivent une aide, sa source diffère selon le type de ménage. Pour les nationaux, la principale source d'assistance est le gouvernement, les réfugiés urbains comptent sur l'aide du gouvernement et des OINGs, tandis que la principale source d'assistance des réfugiés vivant dans des villages de réfugiés est les OINGs.

Graphique 5.1 : Assistance reçue et source de l'aide lors des 30 jours précédant l'enquête (%)



Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} vagues.

Notes : « VR » signifie « village de réfugiés ». Les vagues 1 et 2 ne comprenaient que les ménages nationaux. Les statistiques sont basées sur les proportions transversales et pas seulement sur l'échantillon longitudinal.

ACCÈS AUX
BIENS DE BASE

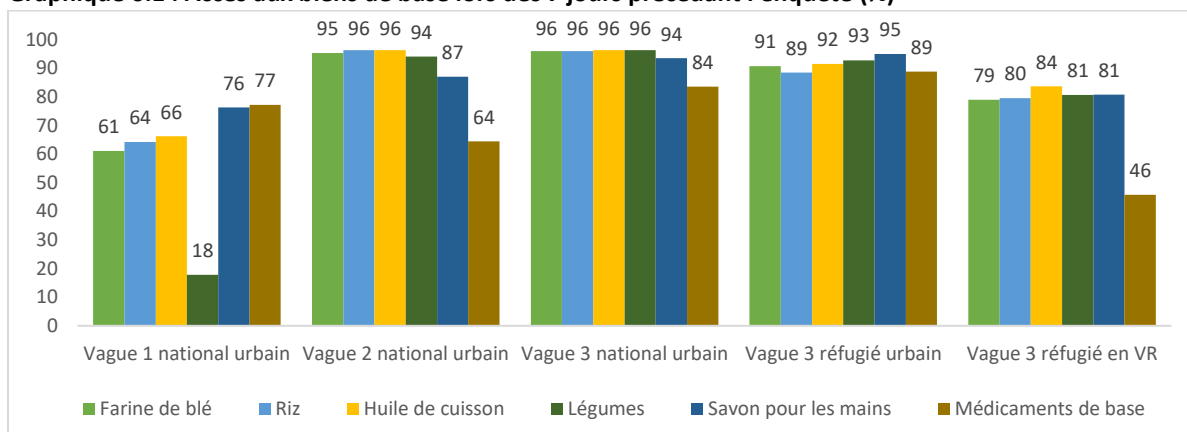


En général, l'accès aux produits de base à Djibouti continue de s'améliorer depuis mars 2020 (Graphique 6.1). Plus de 90 % des ménages nationaux ont pu se procurer de la farine de blé, du riz, de l'huile de cuisson, des légumes et du savon pour les mains. Alors que les réfugiés urbains font état d'un niveau d'accès comparable, les réfugiés vivant dans des villages de réfugiés déclarent avoir un accès plus limité à la plupart des produits de base, notamment aux médicaments de base.¹⁵ En particulier, parmi les ménages de réfugiés¹⁶ qui n'ont pas pu accéder aux médicaments de base, 89 % ont rapporté des contraintes économiques (contre 79 % des ménages nationaux).

¹⁵ Les médicaments de base sont des médicaments contre le rhume, la toux ou la fièvre.

¹⁶ La taille de l'échantillon ne permet pas de désagréger les données entre les réfugiés urbains et ceux vivant dans des villages de réfugiés.

Graphique 6.1 : Accès aux biens de base lors des 7 jours précédant l'enquête (%)

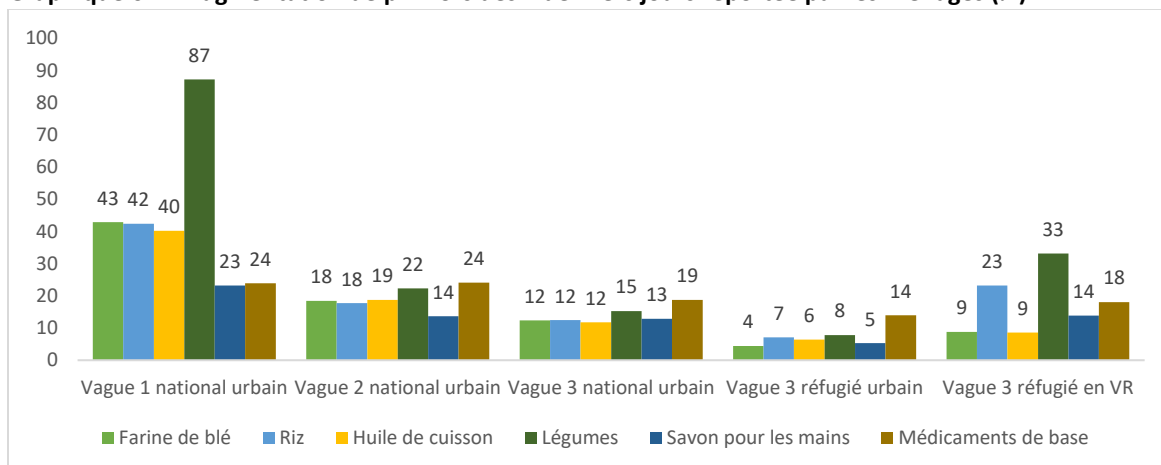


Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} vagues.

Notes : « VR » signifie « village de réfugiés ». Les vagues 1 et 2 ne comprenaient que les ménages nationaux. Les statistiques sont basées sur les proportions transversales et pas seulement sur l'échantillon longitudinal.

En décembre/janvier, moins de ménages nationaux ont signalé une augmentation des prix des produits de base au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête par rapport aux mois précédents (Graphique 6.2). Par exemple, pour les légumes, 15 % des ménages nationaux ont déclaré avoir subi une augmentation de prix lors de la troisième vague, contre 22 % lors de la deuxième vague et 87 % lors de la première vague. Les données montrent que les réfugiés urbains sont moins susceptibles de déclarer avoir subi une augmentation des prix par rapport aux réfugiés vivant dans des villages de réfugiés. En général, moins de 35 % des ménages nationaux et réfugiés ont déclaré une augmentation de prix pour tous les biens de base lors de la troisième vague. Ceci est conforme à l'évolution de l'IPC dans le temps (Graphique 6.3), où un pic de prix est observé en juillet 2020 (coïncidant avec la première vague).

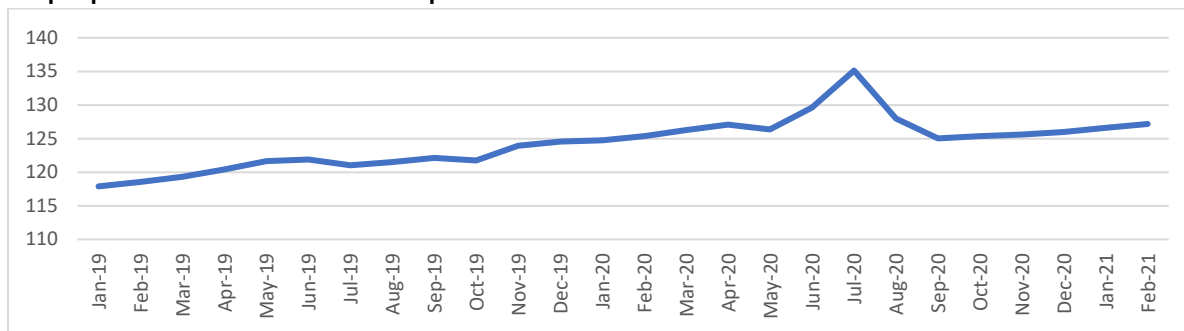
Graphique 6.2 : Augmentation de prix lors des 7 derniers jours reportée par les ménages (%)



Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} vagues.

Notes : « VR » signifie « village de réfugiés ». Les vagues 1 et 2 ne comprenaient que les ménages nationaux. Les statistiques sont basées sur les proportions transversales et pas seulement sur l'échantillon longitudinal.

Graphique 6.3 : Évolution de l'IPC des produits alimentaires 2019-2020



Source : Institut National de la Statistique de Djibouti (2021).

ACCÈS AUX
SERVICES



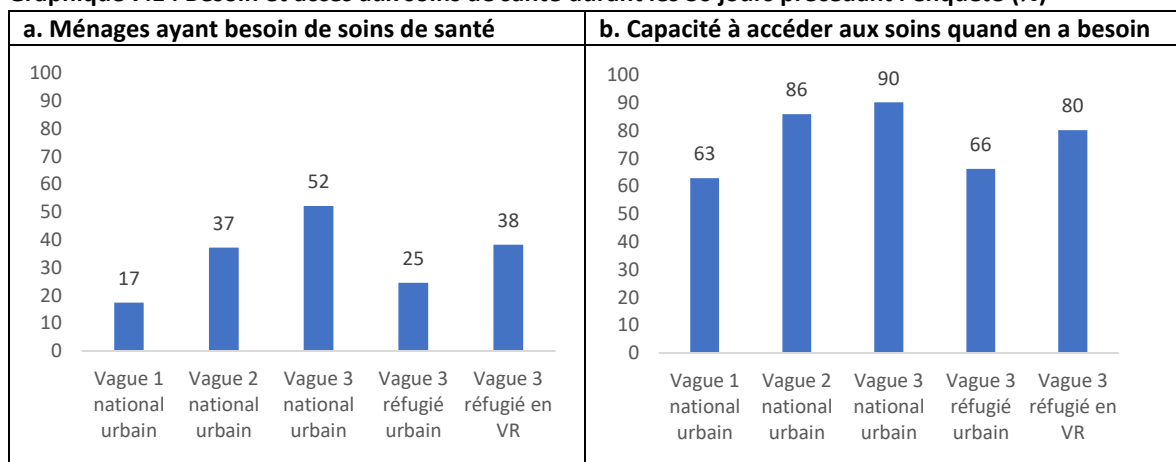
En cas de besoin, l'accès aux soins de santé est meilleur parmi les ménages nationaux que parmi les ménages de réfugiés (Graphique 7.1). Lors de la troisième vague, le besoin en services de santé a augmenté par rapport aux vagues précédentes.¹⁷ La moitié des ménages nationaux ont déclaré avoir eu besoin de soins de santé, contre 36 % lors de la deuxième vague et 17 % lors de la première. Plus précisément, 25 % des ménages ont déclaré avoir eu besoin de services d'urgence, 20 % de vaccinations et 19 % de soins pour les maladies chroniques. Les nationaux sont plus susceptibles de déclarer un besoin de services de santé que les ménages de réfugiés urbains (52 % contre 25 %, pour tout type de soins de santé) tandis que les ménages de réfugiés vivant dans des villages de réfugiés sont plus susceptibles de déclarer avoir besoin de soins de santé que leurs homologues urbains. En termes d'accès, une tendance positive est observée parmi l'échantillon national par rapport aux vagues précédentes : 90 % ont eu accès aux soins en cas de besoin, contre 85 % lors de la deuxième vague et 60 % lors de la première. Les ménages de réfugiés urbains, cependant, rapportent un niveau d'accès aux soins de santé en cas de besoin plus faible que les nationaux (respectivement 66% contre 90%). Les réfugiés vivant dans des villages de réfugiés semblent avoir moins de difficultés à accéder aux services de santé que les réfugiés urbains¹⁸, puisque 80 % d'entre eux déclarent y avoir accès en cas de besoin. Pour les ménages qui n'ont pas eu accès à un service de santé quand ils en ont eu besoin, les principales raisons citées sont l'encombrement des centres de santé ou des hôpitaux (48 %) et l'incapacité à payer les frais (24 %) pour les nationaux, tandis que les ménages de réfugiés¹⁹ signalent comme principal obstacle l'incapacité à payer les frais (38 %) et l'incapacité à financer le déplacement (31 %).

¹⁷ La raison de l'augmentation des besoins en soins de santé n'est pas demandée dans l'enquête. Étant donné le faible taux quotidien de cas de COVID-19 détectés à Djibouti, il n'est pas évident que la pandémie ait pu augmenter les besoins. Il est cependant possible que la saisonnalité des maladies à Djibouti explique en partie ces variations.

¹⁸ As only 52 urban refugee households declared needing healthcare services in the last 30 days, the conclusions on their access to healthcare must be treated carefully.

¹⁹ La taille de l'échantillon ne permet pas de désagréger les données entre les réfugiés urbains et ceux vivant dans des villages de réfugiés.

Graphique 7.1 : Besoin et accès aux soins de santé durant les 30 jours précédant l'enquête (%)



Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} vagues.

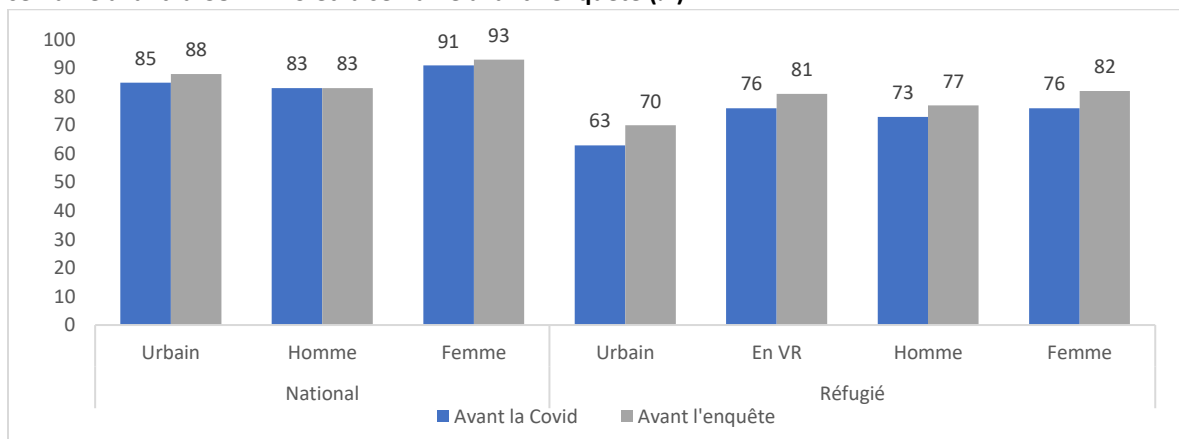
Notes : « VR » signifie « village de réfugiés ». Les vagues 1 et 2 ne comprenaient que les ménages nationaux. Les statistiques sont basées sur les proportions transversales et pas seulement sur l'échantillon longitudinal.

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE



En termes de repas consommés (Graphique 8.1), 85 % des ménages nationaux ont déclaré que leurs enfants prenaient trois repas par jour avant la COVID-19, et 88 % la semaine précédant l'enquête. Ceci dit, les enfants des ménages de réfugiés sont moins susceptibles d'avoir pris trois repas par jour que les enfants des ménages nationaux (respectivement 70 % et 81 % pour les ménages réfugiés urbains et ceux des villages de réfugiés, lors de la semaine précédant l'enquête). Dans les deux échantillons, cependant, les enfants des ménages dont le soutien économique est une femme sont plus susceptibles de recevoir trois repas par jour que ceux des ménages dont le soutien de famille est un homme. Le statut professionnel du soutien de famille semble aussi contribuer à l'état d'insécurité alimentaire des ménages. En effet, les ménages dont le soutien de famille ne travaille pas sont beaucoup moins susceptibles de pouvoir offrir trois repas par jour à leurs enfants que ceux dont le soutien de famille travaille (71 % contre 87 % la semaine précédant l'enquête). En outre, les enfants des ménages dont le soutien de famille travaille dans le secteur public sont plus susceptibles de manger trois repas par jour au cours de la semaine précédant l'enquête que les autres (91 % contre 89 % et 78 % pour les secteurs privés informel et formel).

Graphique 8.1 : Proportion de ménages dans lesquels les enfants ont reçu au moins 3 repas par jour la semaine avant la COVID-19 et la semaine avant l'enquête (%)

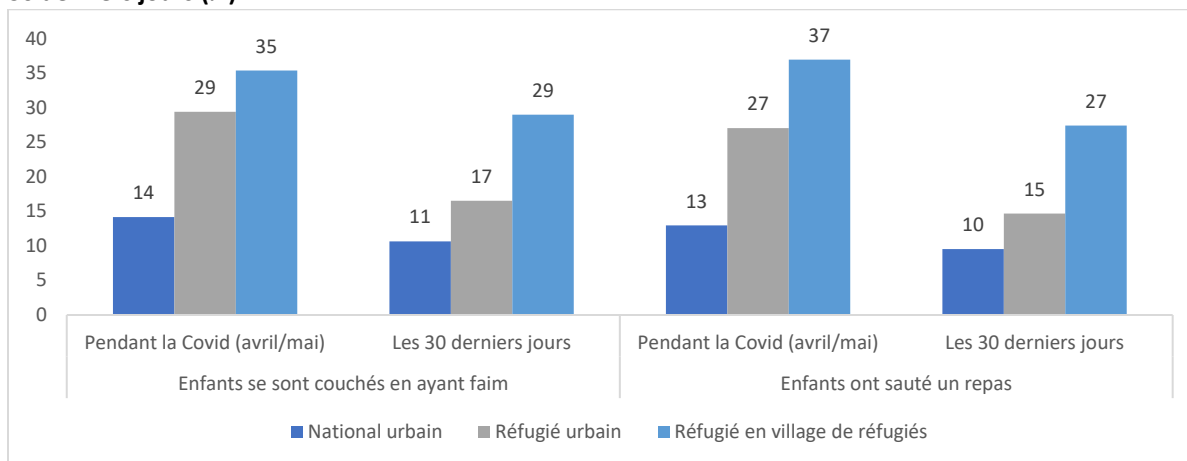


Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 3^{ème} vague.

Note : « VR » signifie « village de réfugiés ». La catégorie "femme" désigne les ménages dont le soutien de famille est une femme, tandis que la catégorie "homme" désigne les ménages dont le soutien de famille est un homme. Les calculs sont restreints aux ménages qui ont des enfants.

Moins d'enfants se sont couchés le ventre vide et ont sauté un repas au cours des 30 derniers jours que pendant la crise de la COVID-19 en avril/mai 2020 (Graphique 8.2). Cependant, bien que les réfugiés reçoivent davantage d'aide, on observe des différences entre les ménages nationaux et les ménages de réfugiés. Les enfants des ménages de réfugiés, en particulier ceux vivant dans des villages de réfugiés, sont plus susceptibles de se coucher le ventre vide et de sauter un repas (à la fois pendant la crise COVID-19 et au cours des 30 derniers jours) que les enfants des ménages nationaux. Par exemple, au cours des 30 jours précédant l'enquête, 29 % des enfants réfugiés vivant dans des villages de réfugiés se sont couchés le ventre vide, contre 11 % des enfants nationaux et 17 % des réfugiés urbains. Une tendance similaire est observée pour les enfants qui sautent un repas. En outre, il existe des différences évidentes en fonction du statut professionnel et du secteur d'emploi du soutien économique de famille. Les enfants issus de ménages dont le soutien de famille ne travaille pas sont beaucoup plus susceptibles de se coucher le ventre vide (30 %) et de sauter un repas (30 %) au cours des 30 derniers jours, que les enfants issus d'un ménage dont le soutien économique travaille (9 % et 7 %, respectivement). Les enfants des ménages dont le soutien économique travaille dans le secteur public sont beaucoup moins susceptibles d'avoir eu faim en se couchant (4 %) et de sauter un repas (6 %) au cours des 30 derniers jours que les enfants des ménages dont le soutien de famille travaille dans le secteur privé informel (respectivement 15 % et 13 %) et le secteur privé formel (respectivement 17 % et 12 %).

Graphique 8.2 : Distribution des ménages selon l'insécurité alimentaire des enfants durant la COVID-19 et les 30 derniers jours (%)



Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 3^{ème} vague.

Note : Les calculs sont restreints aux ménages qui ont des enfants.

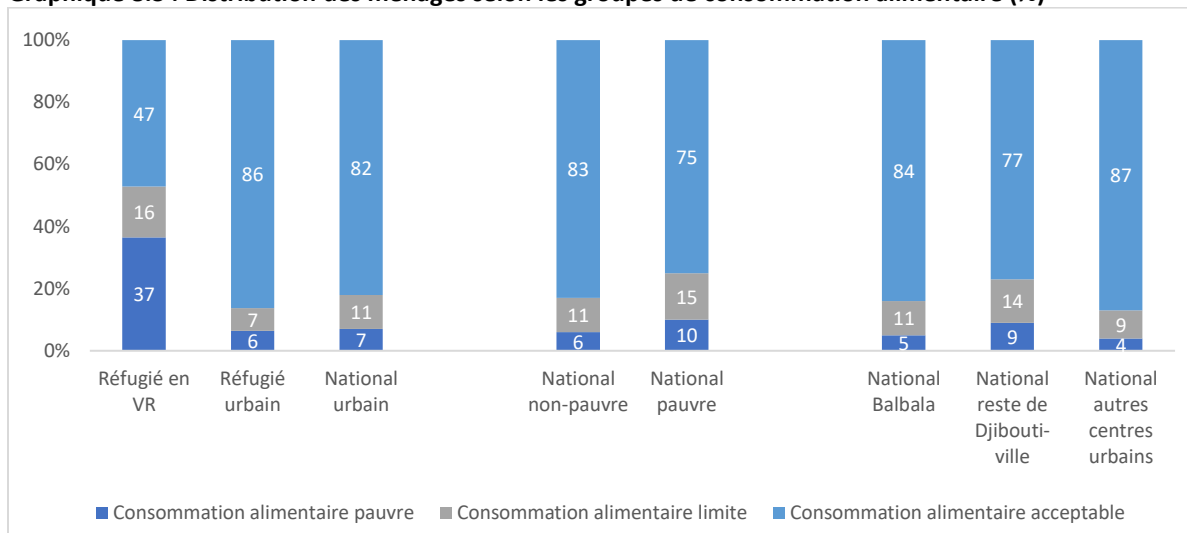
Pour étudier les questions liées à la composition et à l'adéquation du régime alimentaire, un score de consommation alimentaire (SCA) basé sur des indicateurs de fréquence pondérés, est calculé à partir de la fréquence de consommation des différents groupes d'aliments consommés par les ménages pendant une période de rappel de 7 jours (voir l'encadré 4 pour plus d'informations sur la méthodologie utilisée pour calculer le SCA). Cette section s'appuie sur le module de score de consommation alimentaire du Programme Alimentaire Mondial conçu pour rendre compte, entre autres, de la fréquence des aliments et de la diversité alimentaire. Selon l'approche du Programme Alimentaire Mondial²⁰, le score est recodé en un indicateur catégorique basé sur des seuils standard.

Une fraction relativement importante de ménages a une consommation alimentaire adéquate selon le score de consommation alimentaire, avec des différences notables selon le statut de réfugié (Graphique 8.3). La consommation alimentaire d'un ménage est considérée comme pauvre si le score est inférieur ou égal à 28, considéré comme limite si le score est compris entre 28,5 et 42²¹, et adéquate/acceptable pour un score compris entre 43,01 et 160. Respectivement, 82 %, 86 % et 47 % des ménages nationaux, réfugiés urbains et réfugiés vivant dans des villages de réfugiés ont un SCA acceptable supérieur à 42. Pourtant, les réfugiés vivant dans des villages de réfugiés sont plus susceptibles d'obtenir un score faible au SCA que la population hôte. De plus, les ménages nationaux pauvres, tels qu'identifiés par le registre social, sont plus susceptibles d'avoir une mauvaise consommation alimentaire que les non-pauvres.

²⁰ Pour plus d'informations : <https://resources.vam.wfp.org/data-analysis/quantitative/food-security/fcs-food-consumption-score>

²¹ Les seuils de 28 et 42 sont utilisés en raison de l'utilisation fréquente de l'huile.

Graphique 8.3 : Distribution des ménages selon les groupes de consommation alimentaire (%)

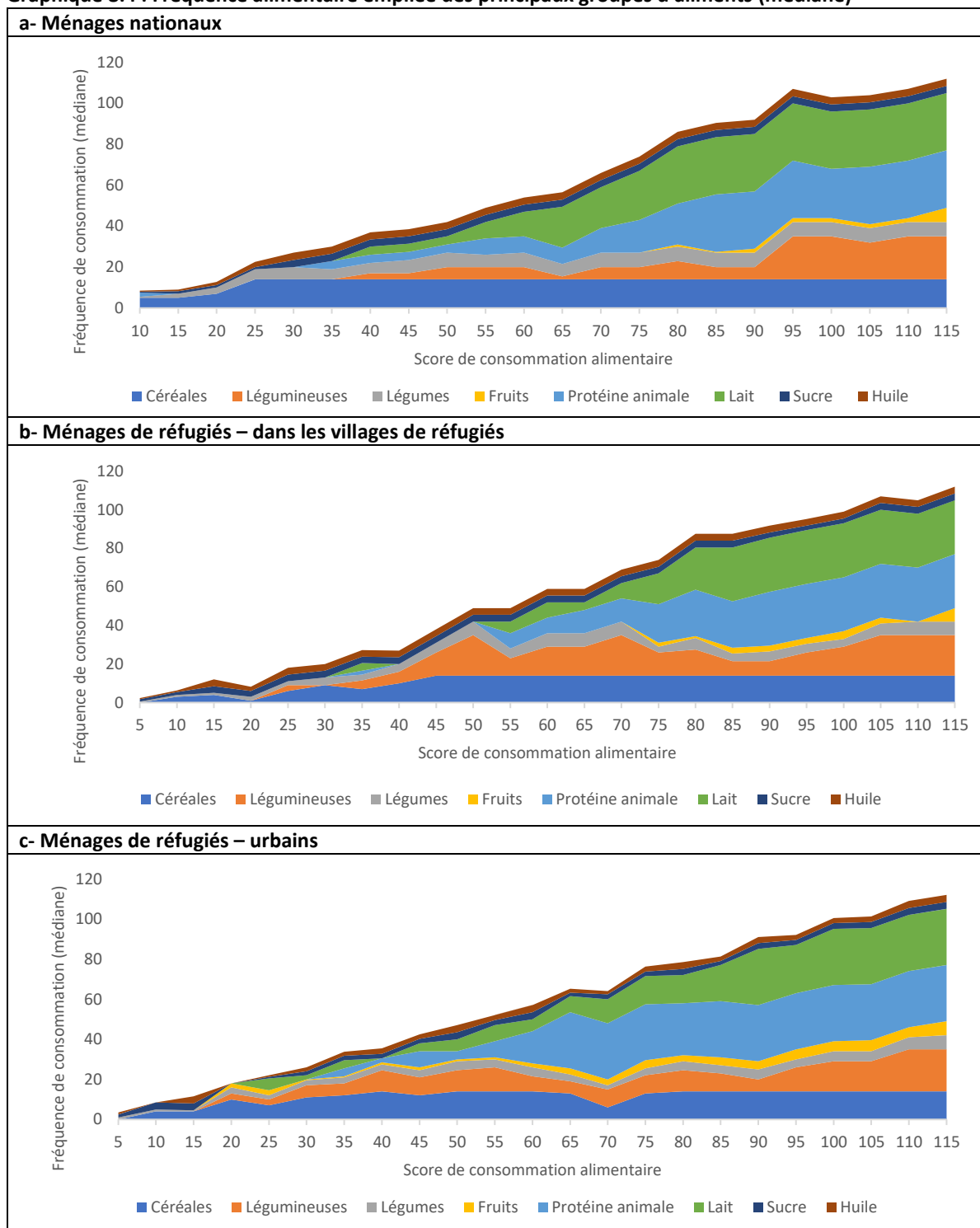


Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 3^{ème} vague.

Note : « VR » signifie « village de réfugiés ». La décomposition par statut de pauvreté et par localisation n'est disponible que pour l'échantillon national.

Le régime alimentaire des ménages est déséquilibré pour ceux qui ont des niveaux bas du score de consommation alimentaire (Graphique 8.4). Ce schéma est encore plus évident chez les réfugiés vivant dans des villages de réfugiés, dont la consommation de protéines animales est minime, même à des niveaux de SCA limites (SCA jusqu'à 42). Les ménages nationaux avec de bas niveaux de SCA consomment principalement des aliments de base (céréales, riz, ...). À ces faibles niveaux de SCA, la consommation de protéines animales est plutôt rare, tandis que le lait n'entre dans le régime alimentaire que pour les ménages dont le score de consommation alimentaire est limite ou acceptable. En revanche, la consommation de légumes est omniprésente dans tous les groupes de consommation alimentaire, même si, à des niveaux de SCA élevés, leur utilisation tend à être plus fréquente. De même, très peu de types d'aliments sont consommés par la population réfugiée, dont la consommation alimentaire présente une faible diversité, même à des niveaux de SCA relativement élevés. Pour des faibles niveaux de SCA, les calories vides ont tendance à dominer le régime alimentaire des ménages de réfugiés basés dans des villages de réfugiés. La consommation de légumineuses est peu fréquente parmi ces ménages. Cette dissemblance qualitative dans la composition du régime alimentaire entre les échantillons de réfugiés et de nationaux ne s'explique probablement pas entièrement par des préférences ou des différences culturelles, et peut être une conséquence de leurs conditions économiques.

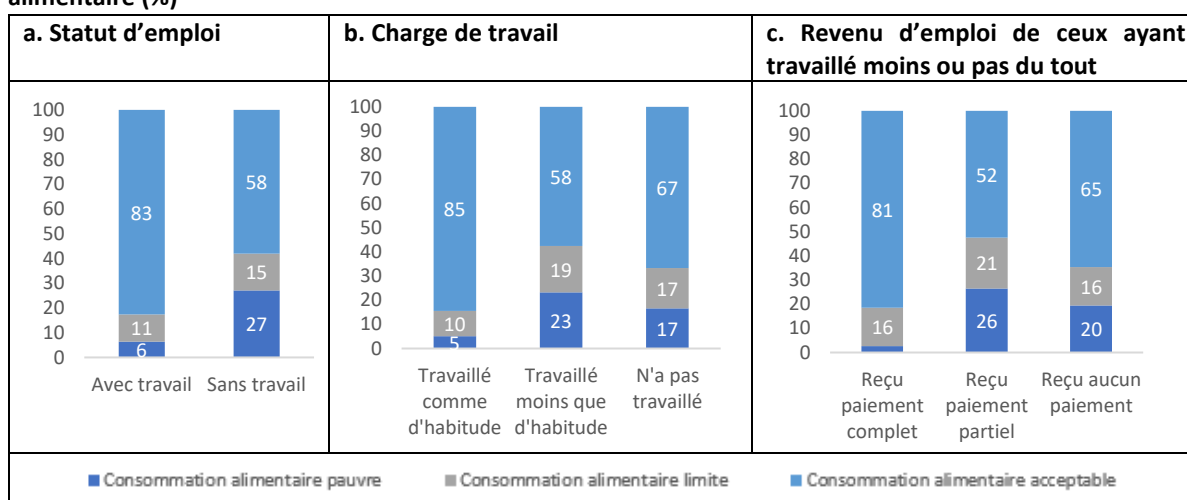
Graphique 8.4 : Fréquence alimentaire empilée des principaux groupes d'aliments (médiane)



Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 3^{ème} vague.

Il existe des différences visibles dans les habitudes de consommation alimentaire selon les caractéristiques d'emploi du soutien économique de famille (Graphique 8.5). Alors que 83 % des ménages dont le soutien économique travaille ont un niveau acceptable de consommation alimentaire, cela ne concerne que 58 % des ménages dont le soutien ne travaille pas. Et 27 % des soutiens de famille qui ne travaillent pas ont un mauvais score de consommation alimentaire. Ainsi, les ménages dont le soutien économique ne travaille pas sont plus susceptibles d'avoir une mauvaise consommation alimentaire que les ménages dont le soutien travaille. Le schéma est très similaire pour la charge de travail du soutien économique. Environ 23 % des ménages dont le soutien de famille a travaillé moins que d'habitude ont une mauvaise consommation alimentaire, alors qu'ils ne sont que 5 % parmi les ménages dont le soutien de famille a travaillé comme d'habitude. Enfin, seul 3 % des ménages ayant travaillé moins et reçu un paiement complet ont un niveau d'alimentation insuffisant, alors que les ménages ayant une mauvaise consommation alimentaire représentent 26 % de ceux qui ont reçu un paiement partiel et 20 % de ceux qui n'ont reçu aucun paiement.

Graphique 8.5 : Caractéristiques d'emploi des soutiens économiques selon les scores de consommation alimentaire (%)



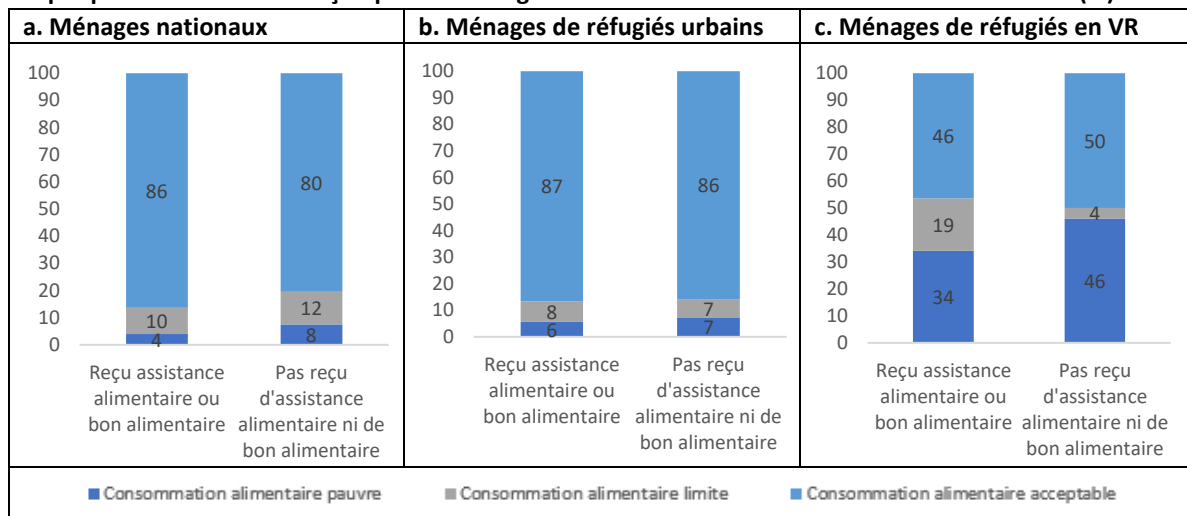
Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 3^{ème} vague.

Notes : Ces graphiques comprennent l'échantillon complet, c'est à dire les ménages nationaux et réfugiés. La catégorie "avec travail" fait référence aux ménages dont le soutien de famille a travaillé la semaine précédant l'enquête et la catégorie "sans travail" fait référence aux ménages dont le soutien de famille n'a pas travaillé la semaine précédant l'enquête.

On observe également des tendances dans les scores de consommation alimentaire en fonction de l'assistance reçue par les ménages au cours des 30 derniers jours (Graphique 8.6). Les ménages nationaux qui ont reçu une aide alimentaire ou des bons d'alimentation au cours des 30 derniers jours sont plus susceptibles d'avoir un score de consommation alimentaire acceptable que ceux qui n'en ont pas reçus. Par exemple, les ménages ayant une consommation alimentaire acceptable représentent 86 % des ménages nationaux ayant reçu une aide au cours des 30 derniers jours, alors qu'ils ne sont que 80 % parmi ceux qui n'en ont pas reçue. Parmi les ménages de réfugiés urbains, il n'y a pratiquement aucune différence selon la probabilité qu'ils aient reçu une aide. Ceux qui ont une consommation alimentaire acceptable représentent 87 % des ménages qui ont reçu une aide contre 86 % des ménages qui n'en ont pas reçue. Pour les réfugiés vivant dans des villages de réfugiés, 46 % de ceux qui ont reçu une aide ont une consommation alimentaire acceptable, contre 50 % de ceux qui n'ont pas reçu d'aide. Cependant, un plus grand nombre de ceux qui ont reçu une aide alimentaire ou un bon d'alimentation ont un score de consommation alimentaire limite. Mais il y a plus de ménages de réfugiés basés dans des villages de réfugiés ayant une consommation alimentaire médiocre parmi ceux qui n'ont pas reçu d'aide ou de coupons alimentaires que parmi ceux qui en ont reçu (respectivement 46 % contre 34 %). Notons que cela ne reflète ni l'effet du programme, ni les critères de sélection de l'assistance, puisque les

ménages ayant un score de consommation alimentaire plus faible peuvent avoir été sélectionnés. De plus, les ménages sélectionnés peuvent avoir amélioré leur score de consommation alimentaire.

Graphique 8.6 : Assistance reçue par les ménages selon leur score de consommation alimentaire (%)



Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 3^{ème} vague.

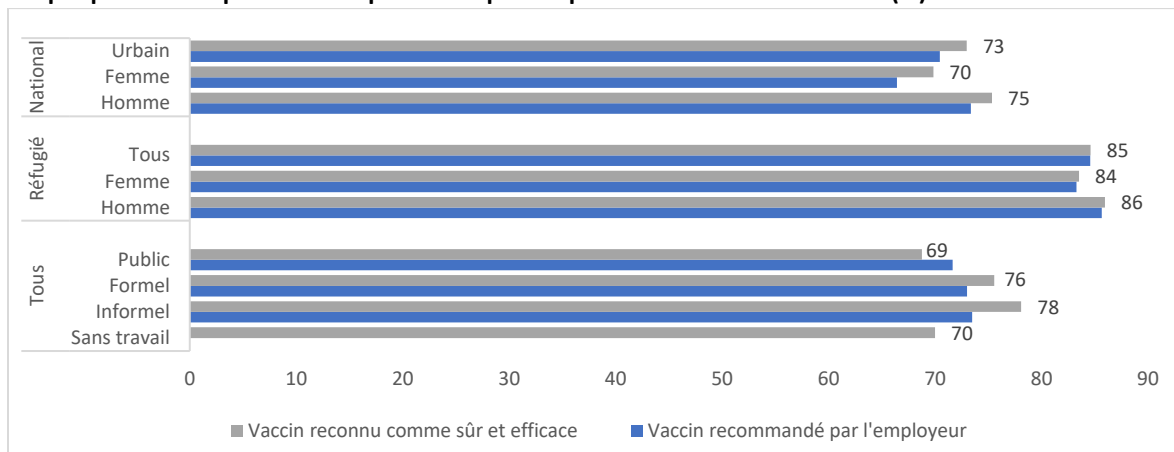
Note : « VR » signifie « village de réfugiés ».

VISION DE LA VACCINATION



En général, le taux d'acceptation d'un potentiel vaccin diffère selon les groupes (Graphique 9.1). La plupart des répondants ont déclaré qu'ils accepteraient un vaccin reconnu comme sûr et efficace : 73 % des nationaux et 85 % des réfugiés. La proportion est légèrement inférieure pour un vaccin recommandé par l'employeur, avec une différence plus importante chez les nationaux que chez les ménages de réfugiés. Dans les deux sous-échantillons, les femmes sont moins susceptibles que les hommes d'accepter un vaccin même s'il est reconnu comme étant sûr et efficace. Cependant, les répondants de la troisième vague n'ont pas été sélectionnés aléatoirement et peuvent ne pas représenter l'opinion de tous les adultes du ménage. Les réfugiés vivant en ville et ceux vivant dans des villages de réfugiés ne diffèrent pas de manière significative dans leur attitude envers les vaccins. Les répondants des ménages dont le soutien de famille travaille dans le secteur public sont légèrement plus susceptibles d'accepter un vaccin recommandé par un employeur qu'un autre vaccin (respectivement 72 % contre 69 %). Cependant, l'inverse est observé pour les répondants des ménages dont le soutien de famille travaille dans le secteur privé (à la fois informel et formel). Le taux d'acceptation d'un vaccin réputé sûr et efficace est de 70 % parmi les ménages dont le soutien de famille ne travaille pas (ni la semaine précédant l'enquête, ni avant la COVID-19). Parmi les nationaux qui n'acceptent pas totalement un vaccin, la principale raison invoquée est d'abord les problèmes de sécurité (62 %), suivie de "ne pense pas que ce soit efficace" (26 %) et d'objections religieuses ou communautaires (16 %). Pour les personnes réfugiées, les problèmes de sécurité sont également les principales préoccupations (72 %), mais la deuxième raison est "parce qu'il vient de l'étranger" (15 %).

Graphique 9.1 : Proportion de répondants qui accepterait totalement un vaccin (%)



Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 3^{ème} vague.

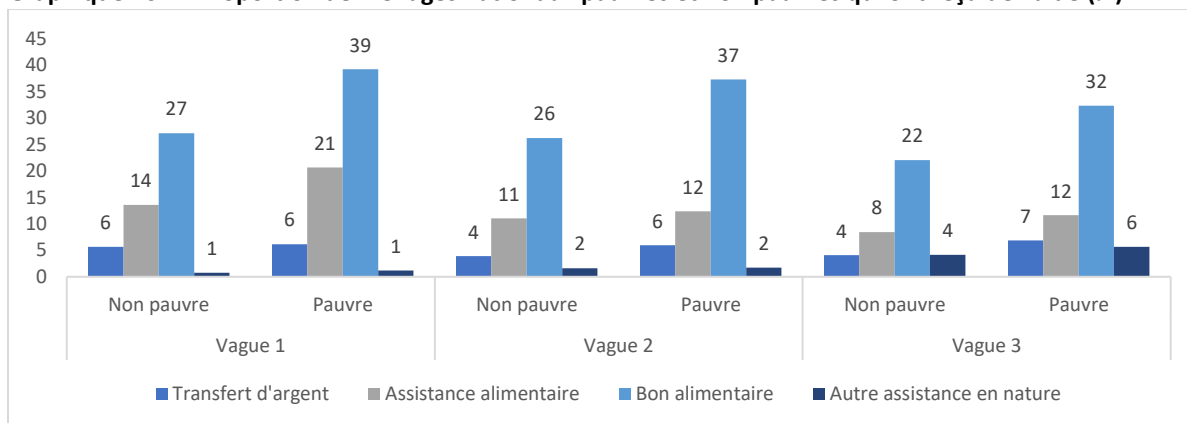
Notes : La catégorie "femme" fait référence aux ménages dont le soutien de famille est une femme, tandis que la catégorie "homme" fait référence aux ménages dont le soutien de famille est un homme. La distinction par secteurs d'emploi (public, formel, informel) concerne tous les ménages dont le soutien de famille travaillait avant l'enquête ou dont le soutien de famille travaillait avant la COVID-19 mais pas la semaine précédant l'enquête. La catégorie "formel" se réfère au secteur privé formel et "informel" se réfère au secteur privé informel. La catégorie "sans travail" fait référence aux ménages dont le soutien de famille ne travaillait ni la semaine précédant l'enquête, ni avant la COVID-19.

APERÇU DES
MÉNAGES
NATIONAUX
PAUVRES
PENDANT UNE
PANDEMIC



Les soutiens économiques des ménages nationaux pauvres et non pauvres²² ont la même probabilité d'avoir travaillé la semaine précédant l'enquête (83 %). En outre, il n'y a pas de différence entre les soutiens de famille pauvres et non pauvres dans la probabilité de travailler moins que d'habitude ou de ne pas travailler du tout. Toutefois, parmi les soutiens économiques nationaux qui ont travaillé moins que d'habitude (ou pas du tout) la semaine précédant l'enquête, les ménages pauvres sont plus nombreux à déclarer n'avoir reçu aucun salaire que les ménages non pauvres (respectivement 64 % contre 51 %). Inversement, les non-pauvres étaient plus nombreux à déclarer avoir reçu un paiement complet que les pauvres (respectivement 16 % contre 5 %). En ce qui concerne les filets de sécurité, la proportion de ménages ayant reçu une aide quelconque a diminué tant chez les pauvres que chez les non-pauvres (Graphique 10.1). Néanmoins, les ménages pauvres sont plus susceptibles que les non pauvres de recevoir de l'aide.

Graphique 10.1 : Proportion de ménages nationaux pauvres et non pauvres qui ont reçu de l'aide (%)



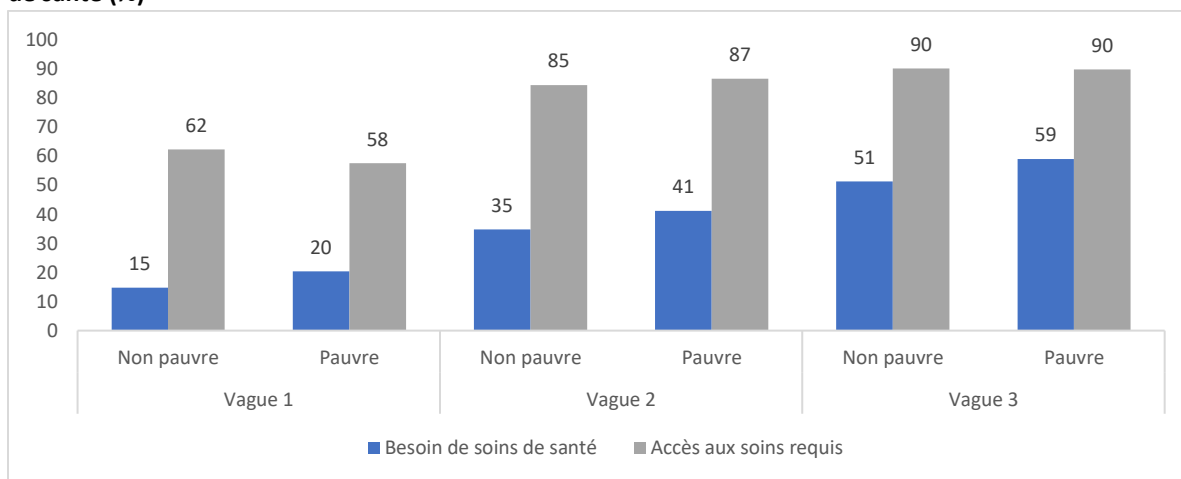
Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} vagues.

Notes : Ce graphique ne comprend que les ménages nationaux car le statut de pauvreté n'est pas disponible pour l'échantillon des personnes réfugiées. Les statistiques sont basées sur les proportions transversales et pas seulement sur l'échantillon longitudinal.

²² Le statut de pauvreté n'est disponible que pour l'échantillon national. Par conséquent, cette section se réfère uniquement aux ménages nationaux.

Si les besoins en soins de santé ont augmenté pour tous les ménages nationaux par rapport aux vagues précédentes (Graphique 10.2), les ménages pauvres sont plus susceptibles d'avoir besoin de services de santé que les non-pauvres (59 % contre 51 %). L'accès aux services de santé a augmenté depuis mars 2020, et les ménages pauvres et non pauvres ont la même probabilité d'accéder aux services de santé lorsqu'ils en ont besoin. Cependant, les ménages pauvres sont plus susceptibles d'être confrontés à l'insécurité alimentaire que les non pauvres. Environ 13 % des ménages pauvres avaient au moins un enfant ayant sauté un repas au cours des 30 derniers jours de l'enquête, alors que c'est le cas de 9 % des ménages non pauvres. La même tendance est observée pour les ménages dont les enfants se sont couchés le ventre vide ou ont mangé moins de trois repas par jour. Enfin, les répondants des ménages pauvres sont légèrement moins susceptibles d'accepter pleinement un éventuel vaccin dit sûr et efficace (71 %) que ceux des ménages non pauvres (73 %).

Graphique 10.2 : Proportion de ménages nationaux pauvres et non pauvres qui ont besoin et accès aux soins de santé (%)



Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} vagues.

Notes : Ce graphique ne comprend que les ménages nationaux car le statut de pauvreté n'est pas disponible pour l'échantillon des personnes réfugiées. Les statistiques sont basées sur les proportions transversales et pas seulement sur l'échantillon longitudinal.

CONCLUSION



Près d'un an après le premier cas de COVID-19 déclaré à Djibouti, le rythme de contamination a ralenti. Malgré un retour à la vie normale, les impacts potentiels de la pandémie peuvent persister sur le bien-être des ménages. Cette troisième vague de l'enquête COVID-19, collectée entre décembre 2020 et janvier 2021, visait à suivre la reprise des résultats économiques tout en capturant de nouveaux sujets tels que les stratégies d'adaptation au choc, le bien-être des ménages de réfugiés et les attitudes envers les nouveaux vaccins COVID-19.

L'activité économique a augmenté par rapport aux vagues 1 et 2 de cette enquête. Environ 83 % des soutiens économiques de famille nationaux ont travaillé la semaine précédant l'enquête, contre 77 % lors de la vague 2 et 58 % lors de la vague 1. L'intensité de l'activité économique est également plus élevée que lors des vagues précédentes. Parmi ceux qui ont travaillé avant l'enquête, la proportion de soutiens de famille nationaux qui ont travaillé moins que d'habitude a diminué de 42 % à la vague 1 à 18 % à la vague 3. De plus, moins de ménages ont déclaré connaître une diminution de leurs sources de revenus par rapport aux vagues précédentes. Ainsi, un rebond des activités économiques (tant en termes de charge de travail que de revenus) est observé pour les ménages djiboutiens alors que la situation sanitaire continue de s'améliorer.

Cependant, pour les soutiens économiques qui souffrent encore des retombées de la pandémie, la situation semble s'être dégradée. La réduction de la charge de travail est davantage associée à l'absence de rémunération que lors des vagues précédentes. La moitié des soutiens de famille nationaux qui ont travaillé moins que d'habitude n'ont reçu aucun salaire alors que c'était le cas de 35 % des soutiens économiques de la

deuxième vague. De plus, beaucoup moins de soutiens de famille ont reçu un paiement partiel par rapport aux vagues précédentes. Ces résultats mettent en évidence une situation où les retombées de la pandémie pourraient être ressenties plus sévèrement par les travailleurs vulnérables.

La situation des ménages réfugiés dans les villages de réfugiés à Djibouti montre des signes de précarité. Leur activité économique est beaucoup moins élevée que celle des nationaux et des réfugiés urbains avec seulement 49 % de leurs soutiens de famille travaillant la semaine précédant l'enquête (contre 83 % pour les nationaux et 68 % pour les réfugiés urbains). Les soutiens de famille réfugiés vivant dans des villages de réfugiés étaient également plus susceptibles de signaler une diminution de la charge de travail (38 %) que les soutiens de famille nationaux (18 %) et les réfugiés urbains (15 %). En outre, les soutiens de famille réfugiés semblent être engagés dans des activités plus vulnérables puisque la plupart des réfugiés travaillent dans le secteur informel (87 %) alors que c'est le cas de la moitié des soutiens de famille nationaux. Sur la base de données rétrospectives, il semble que la reprise économique prenne plus de temps pour les ménages de réfugiés que pour les ménages nationaux, compte tenu de leur position vulnérable avant la pandémie COVID-19.

La sécurité alimentaire des réfugiés vivant dans des villages de réfugiés est inférieure à celle des réfugiés urbains et des nationaux. Parmi les réfugiés basés dans les villages de réfugiés, une plus grande proportion déclare que leurs enfants ont sauté un repas au cours des 30 derniers jours comparé aux ménages de réfugiés nationaux et urbains. De manière significative, alors que 82 % des ménages nationaux et 86 % des réfugiés urbains ont un score acceptable en matière de consommation alimentaire, c'est le cas de seulement 47 % des ménages de réfugiés basés dans des villages de réfugiés. Alors que l'accès des ménages nationaux aux produits de base continue de s'améliorer, et que les réfugiés urbains font état de niveaux d'accès similaires, les réfugiés basés dans les villages de réfugiés s'en sortent nettement moins bien que leurs homologues urbains. En revanche, l'accès des ménages de réfugiés urbains aux soins de santé, lorsqu'ils en ont besoin, est plus faible à celui des réfugiés vivant dans des villages de réfugiés.

Les filets de sécurité à Djibouti jouent un rôle important dans la protection des plus vulnérables. En effet, même si la proportion de ménages nationaux ayant reçu une assistance est en baisse pour presque tous les types d'assistance par rapport aux vagues précédentes, les ménages de réfugiés sont beaucoup plus susceptibles de recevoir une quelconque assistance que les nationaux. Une plus faible proportion de ménages ayant une mauvaise consommation alimentaire est observée parmi ceux qui bénéficient d'une assistance alimentaire, en particulier pour les réfugiés vivant dans des villages de réfugiés.

Parmi l'échantillon national, les soutiens de famille des ménages pauvres et non pauvres, tels qu'identifiés par le registre social, ont une probabilité similaire d'avoir travaillé la semaine précédant l'enquête. Toutefois, parmi les soutiens de famille nationaux qui ont travaillé moins que d'habitude ou pas du tout la semaine précédant l'enquête, les ménages pauvres sont plus nombreux que les ménages non pauvres à déclarer n'avoir reçu aucun salaire. Les ménages pauvres sont plus susceptibles d'avoir besoin de services de santé que les non-pauvres, mais ont une probabilité similaire d'accéder aux services de santé en cas de besoin. En outre, les ménages pauvres sont plus susceptibles d'être confrontés à des problèmes d'insécurité alimentaire que les ménages non pauvres.

Dans cette vague d'enquête sur l'impact de la COVID-19 sur les ménages à Djibouti, des données sur l'opinion des individus concernant le vaccin ont été collectées. Celles-ci ont révélé que la plupart des répondants accepteraient un vaccin reconnu comme sûr et efficace, avec un taux d'acceptation plus élevé parmi les ménages de réfugiés.

Encadré 1. Stratégie d'échantillonnage et poids d'échantillonnage de la vague 3

La stratégie d'échantillonnage des deux premières vagues de l'enquête COVID-19 a permis d'obtenir des estimations ponctuelles des indicateurs clés avec une précision suffisante pour les trois strates suivantes : (1) Balbala, (2) le reste de Djibouti-ville et (3) les autres centres urbains. Les données du registre social national, restreintes aux ménages urbains ayant au moins un numéro de téléphone et interrogés après le 1er juillet 2017 (pour augmenter le taux de réponse), servent de base de sondage pour l'échantillon djiboutien de cette enquête. Le registre social est une base de données officielle des ménages djiboutiens qui peuvent bénéficier d'efforts de réduction de la pauvreté, y compris en tant que cibles des transferts publics. Ces données ont été collectées depuis 2014 et sont constituées d'environ 70 000 ménages, la majorité du travail de terrain ayant été réalisée à partir de 2017. Malgré le fait que cette base de données surreprésente les pauvres, elle fournit un cadre d'échantillonnage actualisé. Le registre social recueille une multitude de caractéristiques socio-économiques des ménages ainsi que les numéros de téléphone professionnels des chefs de ménage ou de leurs conjoints. L'utilisation d'informations biométriques pour enregistrer les données au niveau des ménages élimine la possibilité d'avoir des entrées doubles.

Comme les deux premières vagues, la troisième vague a puisé dans la base de sondage des ménages du registre social du Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité (MASS) ayant déclaré des numéros de téléphone. L'échantillon de cette vague combine un panel de ménages interrogés lors des deux premières vagues, auquel a été ajouté un échantillon de remplacement pour compenser l'attrition. L'ensemble de données se compose de 1 383 ménages interrogés, disposant d'informations complètes, et représentatifs de la population urbaine, parmi lesquels 990 ménages sont entrés dans l'enquête depuis la première vague et 393 ont été ajoutés en tant que ménages de remplacement lors de la deuxième ou de la troisième vague. La stratégie d'échantillonnage permet une désagrégation par statut de pauvreté²³ et par trois domaines d'enquête, à savoir Balbala (463 ménages), le reste de Djibouti-ville (482 ménages) et les zones urbaines hors de Djibouti-ville (438 ménages). Le tableau A1 présente la répartition de l'échantillon de ressortissants djiboutiens par domaine d'enquête.

Tableau A1 : Échantillon national désagrégé par domaine d'enquête

Domaine d'enquête	Part de la population urbaine (Enquête sur le budget des ménages - EDAM, 2017)	Taille d'échantillon		
		Panel (#ménages)	Remplacement (#ménages)	Total (#ménages)
Balbala	54,1 %	324	139	463
Reste de Djibouti-ville	35,5 %	315	123	482
Autre zones urbaines	10,4 %	351	131	438
Total	100 %	990	393	1 383

Source : Enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 3^{ème} vague.

En plus de l'échantillon de ressortissants djiboutiens, la troisième vague comprend un échantillon de ménages de réfugiés représentatif de la population réfugiée présente à Djibouti. Cet échantillon est composé de 564 cas avec des informations complètes tirées de trois villages de réfugiés (Ali Addeh, Holl Holl, et Markazi) et Djibouti-ville. Le biais de population dans l'échantillon national résulte en une limite inférieure attendue des différences entre les nationaux et la population réfugiée - ce qui signifie que tant que les nationaux exclus sont mieux lotis que les ménages de réfugiés en moyenne, comme cela est fortement présumé, l'écart réel entre les ménages de réfugiés et les hôtes est plus grand que ce qui est montré ici. Les poids d'échantillonnage pour l'échantillon de réfugiés sont conçus pour tenir compte des différences de conception et de non-réponse. Les réfugiés sont répartis dans quatre grandes localités : Djibouti-ville et Balbala, Holl-Holl, Ali-Addeh, et Markazi. Les estimations de la population de réfugiés et de demandeurs d'asile dans ces localités sont respectivement de 2 936, 1 707, 4 408 et 1 398 ménages. De plus, les poids prennent en compte la non-réponse au sein de l'échantillon de réfugiés, sur la base de la probabilité prédite inverse de répondre à

²³ La variable de statut de pauvreté dans la base de données du registre social est basée sur la consommation par habitant, qui est imputée pour chaque ménage par le Ministère des Affaires sociales et de la Solidarité (MASS) sur la base des caractéristiques observables et en utilisant la formule du test indirect de revenu (Proxy Means test) à partir de l'enquête sur le budget des ménages de 2013.

l'enquête, conditionnellement aux caractéristiques observables (lieu, taille du ménage, sexe, âge, éducation du chef de ménage et année d'arrivée à Djibouti). Voir l'encadré 3 pour plus de détails sur l'échantillon des réfugiés.

Les pondérations transversales et de panel de l'échantillon national sont conçues tenir compte des différences de probabilité de sélection dues soit à la conception, soit à la non-réponse. En outre, d'autres ajustements des poids d'échantillonnage ont été effectués pour s'assurer que les indicateurs produits sont représentatifs de la population du pays, par statut de pauvreté et par localisation, et de la population réfugiée présente dans les trois principaux villages de réfugiés et à Djibouti-ville. La base de sondage des ressortissants djiboutiens, le registre social du Ministère des Affaires Sociales, surreprésente les pauvres et a une couverture incomplète de la distribution supérieure des revenus. Pour corriger ces biais, nous nous appuyons sur une approche de post-calibrage, en utilisant l'enquête sur le budget des ménages de 2017 (EDAM 2017) comme source de données de référence. En effet, l'enquête EDAM 2017 était représentative de la population du pays par statut de pauvreté et domaines d'enquête. Cependant, celle-ci est limitée aux quatre premiers quintiles de consommation afin d'assurer un chevauchement suffisant des univers couverts par les deux enquêtes.

Encadré 2: Attrition entre les vagues 1 et 3

Tableau A2.1 : Composition de l'échantillon de la vague 3 et statut de panel

Statut de panel	Fréquence	Pourcentage
Ménage de l'échantillon national original, interviewé lors des vagues 1 à 3	684	35,1
Ménage national de remplacement de la vague 1, interviewé lors des vagues 1 à 3	306	15,7
Ménage national de remplacement de la vague 2, interviewé lors des vagues 2 et 3	190	9,8
Ménage national de remplacement de la vague 3, interviewé lors de la vague 3	203	10,4
Ménage de l'échantillon de réfugiés, interviewé lors de la vague 3	564	29
Observations	1 947	100

Source : Enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} vagues.

La régression d'une variable indiquant si les ménages ont abandonné l'enquête sur les caractéristiques du ménage montre qu'il n'y a pas de corrélation statistiquement significative entre l'attrition et les caractéristiques observables, à l'exception de la taille du ménage où nous observons que les ménages plus petits étaient plus susceptibles d'abandonner l'enquête.

Tableau A2.2 : Ratios logarithmiques de régression d'un indicateur d'attrition sur les caractéristiques des ménages

Variables	1(attrition)						
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
[Base=Balbala]							
Autres centres urbains	0,137 [0,180]	0,134 [0,181]	0,072 [0,185]	0,060 [0,185]	0,053 [0,186]	0,051 [0,186]	0,049 [0,186]
Reste de Djibouti-ville	-0,144 [0,189]	-0,145 [0,188]	-0,177 [0,189]	-0,198 [0,191]	-0,207 [0,192]	-0,202 [0,192]	-0,200 [0,192]
Remplacement vague 1 (oui=1)		-0,015 [0,021]	-0,015 [0,021]	-0,014 [0,021]	-0,015 [0,021]	-0,014 [0,021]	-0,015 [0,021]
Log de la taille du ménage			-0,304** [0,120]	-0,282** [0,123]	-0,289** [0,125]	-0,317** [0,133]	-0,312** [0,134]
Sexe du chef de ménage (homme=1)				0,164 [0,160]	0,154 [0,161]	0,156 [0,161]	0,157 [0,161]
Âge du chef de ménage					0,002 [0,005]	0,003 [0,005]	0,002 [0,005]
Statut de pauvreté (pauvre=1)						0,203 [0,143]	0,201 [0,143]
[Base=travaillait la semaine avant l'enquête]							
Travaillait la semaine avant l'enquête (non)							0,071 [0,160]
Travaillait la semaine avant l'enquête (ne sait pas)							-0,054 [0,560]
Constante	-0,711*** [0,129]	-0,659*** [0,149]	-0,156 [0,252]	-0,389 [0,354]	-0,472 [0,397]	-0,469 [0,397]	-0,499 [0,404]
Observations	1 486	1 486	1 486	1 486	1 486	1 486	1 486

Écart-types robustes entre crochets.

*** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Encadré 3: Description de l'échantillon des ménages de réfugiés

Base d'échantillonnage :

L'échantillon de réfugiés provient d'un projet conjoint du MASS, du Programme Alimentaire Mondial (PAM) et du HCR qui ont organisé l'enquête sur les réfugiés "Enquête de profilage dans les villages de réfugiés 2019" collectée par l'INSD. L'objectif de cette enquête était de comprendre le profil socio-économique des ménages de réfugiés et de demandeurs d'asile à Djibouti. L'échantillonnage a été réalisé par un tirage aléatoire à un degré parmi les ménages de réfugiés et de demandeurs d'asile vivant dans quatre strates indépendantes (Tableau A3.1) : Djibouti-ville, les villages de réfugiés d'Ali Addeh, Holl Holl et Markazi. La base de sondage était la base de données appelée "proGres" qui comprenait la liste de chaque individu réfugié et demandeur d'asile vivant à Djibouti, indépendamment de son origine, de sa nationalité et de sa raison d'arrivée. Parmi l'échantillon de l'enquête sur les réfugiés, l'échantillon réfugié de l'enquête COVID-19 était un échantillon aléatoire des ménages de l'enquête de 2019 qui avaient un numéro de téléphone.

Tableau A3.1 : Distribution des ménages par localisation dans la base d'échantillonnage

	Ali Addeh	Holl Holl	Markazi	Djibouti-vile	Total
Nombre de ménages	2 576	954	178	1 145	4 853
Pourcentage de ménages	53,1	19,7	3,7	23,6	100

Source : Enquête de profilage des réfugiés et demandeurs d'asile, 2019.

Échantillon de l'enquête téléphonique COVID-19 décembre 2020/février 2021:

La plupart des ménages de réfugiés proviennent de voisins proches et vivent dans des logements temporaires ou non résidentiels (voir Tableau A3.2). Comme l'échantillon a été tiré d'une base de sondage datant de 2 à 3 ans, les résultats présentés ici représentent les personnes réfugiées qui sont dans le pays depuis au moins trois ans. L'échantillon des ménages de réfugiés se répartit presque également entre ceux qui sont dans le pays depuis 3-5 ans (29,5 %), ceux qui ont passé entre 6 et 10 ans à Djibouti (33,5 %) et ceux (également 33,5 %) arrivés il y a plus de 10 ans (au moment de l'enquête, en 2019). Peu de réfugiés (10 %) sont seuls dans leur ménage ; la plupart sont venus avec plusieurs membres du ménage (30,4 % ont un ménage de 2 à 4 membres et 59,4 % ont au moins 5 membres dans leur ménage). La plupart des personnes réfugiées sont célibataires (64,5 %), tandis que 31 % sont mariées et 2 % sont veuves. La majorité des personnes réfugiées n'avaient pas d'occupation récente (36 %). Environ 33,5 % des personnes réfugiées ont déclaré avoir été étudiant comme occupation la plus récente, et les 30 % restants ont eu des emplois divers (comme femme de ménage pour 12,7 % ou pêcheurs pour 2,2 % d'entre elles).

Tableau A3.2 : Pays d'origine et logement des ménages de réfugiés interviewés (%)

Pays d'origine	Villages de réfugiés			Type de logement	Villages de réfugiés		
	Tous	Urbain			Tous	Urbain	
Éthiopie	20,6	23,2	19,5	Logement résidentiel	12,2	20,5	9,2
Somalie	50,2	13,4	64,5	Logement non-résidentiel	34,0	66,7	21,8
Yémen	24,2	56,9	11,6	Tente/Toukoul/Kaolo	47,3	9,2	61,5
Autre	5,0	6,6	4,4	Structure non-permanente	4,8	2,3	5,7
				Logement spontané	1,7	1,3	1,8
Observations	564	184	380	Observations	546	175	371

Source : Enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 3^{ème} vague.

Les ressortissants urbains, les réfugiés urbains et les réfugiés vivant dans des villages de réfugiés présentent une grande hétérogénéité concernant plusieurs caractéristiques (Tableau A3.3). La taille moyenne des ménages est plus importante chez les ressortissants urbains que chez l'un ou l'autre des groupes de réfugiés, mais les réfugiés urbains ont tendance à vivre dans des ménages plus petits que les réfugiés basés dans des villages de réfugiés. Alors que la plupart des ménages du sous-échantillon national sont dirigés par un homme, la proportion de ménages dont le chef est un homme est plus faible chez les réfugiés urbains ou

dans les villages de réfugiés. Ces différences plaident clairement en faveur d'une segmentation de l'analyse entre les sous-échantillons des réfugiés nationaux, des réfugiés urbains et des réfugiés vivant dans des villages de réfugiés.

Tableau A3.3: Caractéristiques des sous-échantillons national urbain, réfugié urbain, réfugié des villages de réfugiés

Caractéristiques	National urbain	Réfugié urbain	Réfugié des villages de réfugiés
Taille du ménage (moyenne)	6.2	3.4	4.7
Age du chef de ménage (moyenne)	49.0	41.5	40.3
Le chef de ménage est un homme (%)	83.2	67.6	48.0

Source : Enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 3^{ème} vague.

Encadré 4 : Résultat de l'analyse de factorisation en composantes principales sur le score de consommation alimentaire

Une analyse de factorisation en composantes principales est utilisée pour valider la cohérence des données sur la base des huit groupes d'aliments recommandés par le PAM (hors condiments). La consommation alimentaire peut être regroupée selon trois dimensions principales expliquant environ 70 % de la variance de la fréquence de consommation. Les protéines animales, le lait et les fruits représentent la principale dimension de la consommation alimentaire (variance expliquée de 24 %), tandis que les aliments riches en calories, composés d'huile et de sucre, définissent la deuxième composante de la consommation alimentaire (variance expliquée de 23 %). Enfin, les légumineuses, les céréales et les tubercules définissent la troisième dimension la plus importante de la consommation alimentaire (variance expliquée de 18 %). L'examen de ces trois composantes suggère qu'il n'y a pas de regroupement redondant d'aliments, car la plupart des groupes d'aliments ont une contribution unique élevée à la variance expliquée.

Nombre d'observations = 1 947

Facteur	Eigenvalue
Facteur 1	2,52
Facteur 2	1,76
Facteur 3	1,01
Facteur 4	0,84
Facteur 5	0,63
Facteur 6	0,48
Facteur 7	0,39
Facteur 8	0,36

Facteur	Variance	Différence	Proportion	Cumulative
Facteur 1	1,96	0,09	0,24	0,24
Facteur 2	1,87	0,39	0,23	0,48
Facteur 3	1,47		0,18	0,66

LR test: indépendant versus saturé: $\chi^2(28) = 3534,01$ Prob> $\chi^2 = 0,0000$.

Matrice de structure et variances uniques

Variable	Facteur 1	Facteur 2	Facteur 3	Singularité
Céréales	0,28	0,24	0,67	0,42
Légumineuses	0,06	-0,06	0,74	0,44
Légumes	0,10	0,47	0,61	0,40
Fruits	0,75	-0,27	0,18	0,34
Protéine animale	0,85	0,00	0,20	0,24
Lait	0,76	0,30	-0,11	0,32
Sucre	0,06	0,84	0,03	0,29
Huile	-0,05	0,84	0,15	0,26

Source : Enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 3^{ème} vague.